



جامعة مولود معمري تيزي وزو
+0E:0MA MOΛOΔ MAMMOPPI TIZI VΣOY
UNIVERSITÉ MOULOU D MAMMERI TIZI OUZOU

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
(FSEGC)



DÉPARTEMENT : SFC

MODULE :

MÉTHODOLOGIE



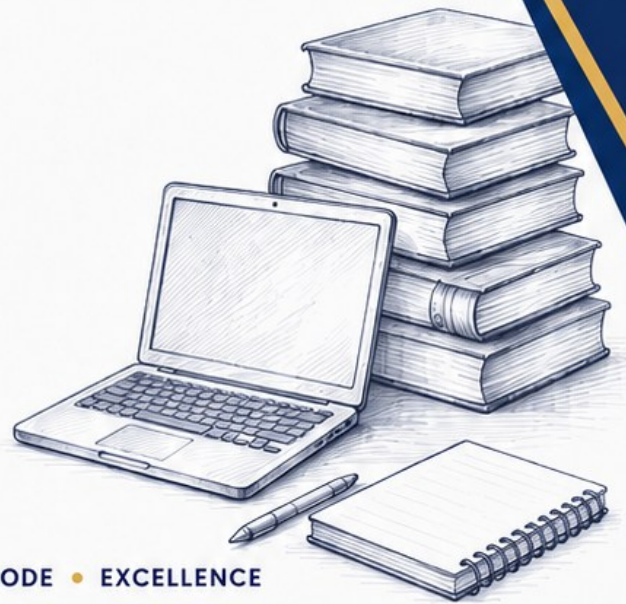
CHARGÉ DU COURS :
Dr. MALEK Nadir



DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS
L2 SFC



ANNÉE UNIVERSITAIRE :
2025-2026



CONNAISSANCE • RIGUEUR • MÉTHODE • EXCELLENCE



Sommaire

| N° Cours | Titre | Page |
|---------------------|--|-------------|
| | Syllabus du module | 02 |
| | Carte mental | 07 |
| | Introduction générale | 08 |
| Cours N°01 | Les bases de la recherche scientifique : concepts fondamentaux | 10 |
| Cours N°02 | L'éthique de la recherche et le plagiat | 20 |
| Cours N°03 | Méthodes de recherche scientifique | 31 |
| Cours N°04 | Le processus de recherche scientifique | 42 |
| Cours N°05 | De la recherche documentaire à la construction de la problématique et des hypothèses | 50 |
| Cours N°06 | Choix de la méthodologie et collecte des données | 63 |
| Cours N°07 | La fiche de lecture | 78 |
| Cours N°08 | Citations et Références Bibliographiques dans la Recherche Scientifique | 88 |
| Cours N°09 | Rédaction du mémoire selon la structure IMRAD | 106 |
| | Bibliographie | 121 |

دليل المادة التعليمية Syllabus

اسم المادة: منهجية

| | | | |
|---------|---|----------------|--------------------|
| الميدان | العلوم الاقتصادية والتسيير والعلوم التجارية | الفرع | علوم مالية ومحاسبة |
| التخصص | ///// | المستوى | الثانية ليسانس |
| السداسي | الثالث | السنة الجامعية | |

التعرف على المادة التعليمية

| اسم المادة | منهجية | وحدة التعليم | استكشافية |
|--|--------|--|-----------|
| عدد الأرصدة | 02 | المعامل | 02 |
| الحجم الساعي الأسبوعي | 03 سا | المحاضرة (عدد الساعات في الأسبوع) | 01 سا 30 |
| أعمال توجيهية (عدد الساعات في الأسبوع) | | أعمال تطبيقية (عدد الساعات في الأسبوع) | 01 سا 30 |

مسؤول المادة التعليمية

| | | | |
|-------------------|-------|--------------------|-------|
| الاسم، اللقب | | الرتبة | |
| تحديد موقع المكتب | | البريد الالكتروني | |
| رقم الهاتف | | توقيت الدرس ومكانه | |

وصف المادة التعليمية

| | |
|---|---|
| التحكم في استخدام الحاسوب وبرامج الحجز والمعالجة (Pack Office)، أساسيات تحليل المعطيات، استخدام محركات البحث، برامج الإدارة البيليوغرافية، معرفة إعداد بطاقة القراءة | المكتسبات |
| تهدف هذه المادة إلى تزويد الطالب بنظرة عامة حول منهجية البحث العلمي، بغرض التعرف على كيفية استخدام مصادر المعلومات المختلفة، واختيار المناسب منها ؛ وأيضا معرفة المنهج العلمية المتبعة للوصول لحل مشكل مطروح، بالإضافة إلى تعلم فنيات تحرير وتنظيم المذكرة. | الهدف العام للمادة التعليمية |
| تدريب الطالب على كيفية تطبيق مناهج البحث العلمي في متابعة وتحليل إشكاليات علم الاقتصاد والإدارة، باستخدام تقنيات البحث العلمي المناسبة من خلال إعداد وتنفيذ الاستقراءات وتحليل وتفريغ البيانات وإعداد التقارير النهائية. | أهداف التعلم (المهارات المراد الوصول إليها) |

| محتوى المادة التعليمية | | | | | |
|--|------|--|--|-------------------------|-----------------------------------|
| المحور الأول | | | مفاهيم أساسية حول البحث العلمي | | |
| المحور الثاني | | | أخلاقيات البحث العلمي والسرقة العلمية | | |
| المحور الثالث | | | مناهج البحث العلمي | | |
| المحور الرابع | | | مراحل إعداد البحث العلمي...Zotero, Producteev | | |
| المحور الخامس | | | مشكلة البحث وصياغة الفرضيات | | |
| المحور السادس | | | المعاينة والعينات وأساليب القياس | | |
| المحور السابع | | | الاقتباس والتهميش واستخدام المراجع...APA, MLA, Mendeley Paperrater | | |
| المحور الثامن | | | أدوات جمع البيانات (الاستبيان، المقابلة، الملاحظة...) | | |
| المحور التاسع | | | الطرق الإحصائية لتحليل البيانات واختبار الفرضيات | | |
| المحور العاشر | | | الطرق الحديثة لتحرير البحوث العلمية IMRAD | | |
| المحور الحادي عشر | | | بطاقة القراءة، أنواعها وكيفية تحريرها | | |
| طريقة التقييم | | | | | |
| الوزن النسبي للتقييم | | العلامة | | التقييم بالنسبة المئوية | |
| الوزن النسبي للتقييم | | العلامة | | امتحان | |
| 60 % | 60 % | وزن المحاضرة | 20/20 | امتحان جزئي | |
| 10 % | 40 % | وزن الأعمال الموجهة والتطبيقية | 20 | 5 | |
| 12 % | | | | 6 | أعمال موجهة (البحث : إعداد/إلقاء) |
| - | | | | - | أعمال تطبيقية |
| 04 % | | | | 2 | المشروع الفردي |
| - | | | | - | الأعمال الجماعية (ضمن فريق) |
| - | | | | - | خرجات ميدانية |
| 12 % | | | | 6 | المواظبة (الحضور / الغياب) |
| 02 % | | | | 1 | عناصر أخرى (المشاركة) |
| تدرس المادة في شكل محاضرات وأعمال موجهة/تطبيقية و طبيعة تقييمها امتحان و مراقبة مستمرة يقاس معدل المادة بالوزن الترجيحي للمحاضرة والأعمال الموجهة: | | | | | |
| معدل المادة | | نقطة المحاضرة * 0.6 + نقطة الأعمال الموجهة/التطبيقية * 0.4 = | | | |
| Moy.M | | = (Note Ex * 0.6) + (Note Td * 0.4) | | | |
| المصادر والمراجع (موحدة وطنيا) | | | | | |
| المرجع الأساسي الموصى به : | | | | | |
| عنوان المرجع | | المؤلف | دار النشر و السنة | | |
| الدليل المنهجي لإعداد البحوث العلمية (المذكرة، الأطروحة، التقرير، المقال)، وفق طريقة الـIMRAD | | إبراهيم بخي | جامعة ورقلة، 1998-2015. | | |
| مراجع الدعم الإضافية (إن وجدت): | | | | | |

- أساسيات البحث العلمي تأليف: الدكتور منذر الضامن الناشر: دار المسيرة للطباعة والنشر، الأردن، 2007.
- عمار بوحوش، مناهج البحث العلمي وطرق إعداد البحوث، ديوان المطبوعات الجامعية، 2016
- إحسان محمد الحسن، (2005) مناهج البحث الاجتماعي، دار وائل للنشر، عمان ، الاردن
- عبد الرحمن بدوي، (2002) " مناهج البحث العلمي " دار النهضة العربية، القاهرة.
- عبد الله محمد الشريف، (2006) " مناهج البحث العلمي: دليل الطالب في كتابه الأبحاث والرسائل العلمية " الدار الجامعية.
- محمد عبيدات، محمد ابو نصار & عقلة مبيضين، (2006) -، الطبعة الثانية، دار وائل للطباعة والنشر، عمان.
- موريس أنجرس، (2006) "منهجية البحث العلمي في العلوم الإنسانية : تدريبات علمية"الإشراف على الترجمة مصطفى ماضي. الطبعة الثانية نشر دار القصة، الجزائر.

التوزيع الزمني المرتقب لبرنامج المادة

| التاريخ | محتوى المحاضرة | الأسبوع |
|---------------|--|----------------------------------|
| | مفاهيم أساسية حول البحث العلمي | الأسبوع الأول |
| | أخلاقيات البحث العلمي والسرقعة العلمية | الأسبوع الثاني |
| | مناهج البحث العلمي | الأسبوع الثالث |
| | مراحل إعداد البحث العلمي (الخطوات ...) | الأسبوع الرابع |
| | مراحل إعداد البحث العلمي (متن البحث وفصوله..) | الأسبوع الخامس |
| | مشكلة البحث وصياغة الفرضيات | الأسبوع السادس |
| | مجتمع الدراسة، المعاينة والعينات وأساليب القياس | الأسبوع السابع |
| | الاقتباس والتمهيش واستخدام المراجع .. APA, MLA, Mendeley | الأسبوع الثامن الأسبوع التاسع |
| | أدوات جمع البيانات (الاستبيان، المقابلة، الملاحظة...) | الأسبوع العاشر |
| | الطرق الإحصائية لتحليل البيانات واختبار الفرضيات | الأسبوع الحادي عشر |
| | الطرق الحديثة لتحليل البحوث العلمية IMRAD | الأسبوع الثاني عشر |
| | بطاقة القراءة، أنواعها وكيفية تحريرها | الأسبوع الثالث عشر |
| | تطبيقات عملية | الأسبوع الرابع عشر |
| | تطبيقات عملية | الأسبوع الخامس عشر |
| تحدهه الإدارة | امتحان نهاية السداسي | |

| | | | |
|---|-----------------------------|---|-------------------|
| تحدده الإدارة | الامتحان الاستدراكي للمادة | | |
| الأعمال الشخصية المقررة للمادة | | | |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. أعمال وواجبات مكتبية وإعداد بطاقة قراءة لكتب ومجلات علمية ومذكرات وأطروحات. 2. ترجمات مصطلحات المادة؛ 3. تحليل حالات عملية حول الإشكالية والمقدمة والتمهيش والتوثيق. 4. تقييم الأسئلة التفاعلية للطلبة عبر منصة Moodle. 5. الحضور والتفاعل في منصة Moodle. 6. إنشاء دردشة ومنتدى في منصة Moodle للتعليم الإلكتروني. | | | |
| مصادقات الهيئات الإدارية والبيداغوجية | | | |
| <p>نائب العميد الملحق بالبيداغوجيا أو مدير الدراسات</p> | <p>الأستاذ مسؤول المادة</p> | <p>مسؤول الميدان أو الفرع أو التخصص (حسب المستوى)</p> | <p>رئيس القسم</p> |
| <p>ملاحظة هامة: بعد المصادقة على دليل المادة في بداية كل سدا سي يتم نشره على الموقع الرسمي للمؤسسة الجامعية</p> | | | |

1 FONDEMENTS & CONCEPTS (Cours 01)

Définition : Démarche systématique, objective, falsifiable.

Objectifs : Décrire, classer, expliquer.

Recherche universitaire : Sujet précis, problématique, plan, méthode.

Concepts clés :

- Phénomène
- Hypothèse
- Théorie
- Loi
- Variables : indépendante / dépendante
- Échantillon
- Validité : interne / externe

2 ÉTHIQUE & PLAGIAT (Cours 02)

Règles éthiques : Honnêteté, anonymat, confidentialité, consentement éclairé.

Plagiat : Définition (contrefaçon / fraude).

Formes : Texte, appropriation d'idées, auto-plagiat.

Sanctions (Algérie, Arrêté 933) : Annulation, exclusion, déchéance.

Prévention : Logiciels anti-plagiat, formations, citations correctes.

3 MÉTHODES DE RECHERCHE (Cours 03)

Quantitative : Données chiffrées, échantillon large, statistiques (SPSS, Excel), objectif : mesurer / généraliser.

Qualitative : Données textuelles, échantillon petit, entretiens / observations, objectif : comprendre / interpréter.

Mixte : Combinaison des deux (ex : qualitatif exploratoire + quantitatif confirmatoire).

Outils : Questionnaire (Likert), Guide d'entretien, Grille d'observation.

4 PROCESSUS DE RECHERCHE (Cours 04)

Phase 1 (Conception) : Problème de recherche, questions de recherche, hypothèses, revue de littérature.

Phase 2 (Méthodologique) : Choix de la méthode, instruments de collecte, choix de l'échantillon, collecte des données.

Phase 3 (Traitement) : Analyse des données, interprétation, discussion des résultats.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE L2 SFC

Une démarche rigoureuse pour produire des connaissances fiables et utiles

7 FICHE DE LECTURE (Cours 07)

Objectif : Synthèse + analyse critique.

Techniques : Lecture sélective, diagonale, active et critique.

Structure : Introduction (auteur, titre), synthèse du contenu, commentaires personnels, objectifs opérationnels, lectures précédentes / suivantes.

5 PROBLÉMATIQUE & HYPOTHÈSES (Cours 05)

Revue de littérature : État de l'art, identification des lacunes, des théories et modèles existants.

Problématique : Question conceptuelle centrale. Méthode QOOQC : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ?

Hypothèses : Réponse anticipée à la problématique, vérifiable et plausible. Lien direct avec la problématique.

6 COLLECTE & ANALYSE DES DONNÉES (Cours 06)

Population cible vs Échantillon

- Probabiliste : aléatoire simple, stratifié, systématique...
- Non probabiliste : convenance, jugement, quota, boule de neige...

Pré-test indispensable

- Tester la clarté, la compréhension et la fiabilité des instruments

Analyse quantitative

- Statistiques descriptives : moyennes, fréquences, %...
- Tests statistiques : Chi2, t-test, ANOVA, corrélation...

Analyse qualitative

- Transcription des données.
- Codage des données.
- Catégorisation.
- Analyse thématique et interprétation.

8 CITATIONS & RÉFÉRENCES (Cours 08)

Pourquoi ? Intégrité académique, communication savante, éviter le plagiat.

Styles : APA (obligatoire en SFC), Harvard, MLA, IEEE...

APA : (Auteur, année) dans le texte ; liste finale alphabétique avec retrait suspendu.

Outils : Zotero (gratuit, recommandé), EndNote.

10 PARTIES OBLIGATOIRES DU MÉMOIRE

- Pages de garde (titre, auteur, institution, date).
- Dédicace.
- Remerciements.
- Résumé multilingue (300-400 mots) + mots-clés.
- Tables des matières, listes des tableaux et figures.
- Bibliographie (classée alphabétiquement).
- Annexes (questionnaires, guides, données brutes...).

9 RÉDACTION DU MÉMOIRE - IMRAD (Cours 09)

Structure IMRAD I - M - R - D

I - INTRODUCTION

- Contexte et généralités
- Problématique
- Hypothèses
- Objectifs de recherche
- Justification et intérêt
- Méthode et plan du mémoire

M - MATÉRIEL & MÉTHODE

- Cadre théorique
- Corpus / population étudiée
- Méthodologie utilisée
- Instruments de collecte
- Procédure (reproductible)

R - RÉSULTATS

- Présentation factuelle des résultats
- Tableaux, graphiques, figures
- Aucune interprétation à ce stade

D - DISCUSSION

- Interprétation des résultats
- Comparaison avec la littérature
- Validation (ou non) des hypothèses
- Implications, limites & recommandations

NORMES

- Pagination : romaine (préliminaires) / arabe (corps du texte)
- Interligne : 1,5
- Police : Times New Roman 12
- Hiérarchie des titres (1. 1.1, 1.1.1 ...)

ÉVALUATION (SYLLABUS)

- Examen (60%)** : Évaluation finale des connaissances et compétences acquises.
- Contrôle continu (40%)** : TD, projet de recherche, présentations, assiduité et participation.
- Utilisation plateforme Moodle** : Dépôt des travaux, ressources, forums, suivi des activités pédagogiques

Introduction générale

La méthodologie de la recherche scientifique constitue une discipline fondamentale dans le parcours de formation universitaire, en particulier dans les Sciences Financières et Comptabilité. Elle vise à doter l'étudiant d'une culture scientifique rigoureuse, indispensable à la conduite de tout travail académique ou professionnel : qu'il s'agisse de rédiger un rapport de stage, de mener une étude empirique ou de préparer un mémoire de fin d'études.

Dans un environnement académique et professionnel marqué par l'exigence de rigueur, d'objectivité et de transparence, la recherche ne peut plus être appréhendée comme une simple collecte d'informations. Elle est désormais conçue comme une démarche intellectuelle structurée, fondée sur des étapes précises, des outils adaptés et des normes éthiques et déontologiques clairement établies.

Ce polycopié s'inscrit dans le cadre du module « Méthodologie de la Recherche Scientifique », qui vise à fournir aux étudiants les bases essentielles pour comprendre et mettre en œuvre une démarche de recherche rigoureuse. Il couvre progressivement l'ensemble du processus de recherche, depuis la formulation de la problématique jusqu'à la rédaction du mémoire final, en passant par le choix des méthodes, la collecte et l'analyse des données.

Conformément au programme pédagogique, ce module permet à l'étudiant d'acquérir :

- Les fondements épistémologiques et conceptuels de la recherche scientifique,
- Les méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes applicables en sciences de gestion,
- Les outils de collecte et d'analyse des données,
- Les règles éthiques et déontologiques qui encadrent toute démarche de recherche,
- Les normes de rédaction académique d'un mémoire de master selon la structure IMRAD.

Ce cours constitue ainsi une étape structurante dans le parcours de formation, en préparant l'étudiant à mener, de façon autonome, un travail de recherche rigoureux et méthodiquement fondé.

Informations relatives au module

| | |
|-----------------------|---|
| Filière | Sciences Économiques, Commerciales et Sciences de Gestion |
| Spécialité | Sciences Financières et Comptabilité (SFC) |
| Niveau | Licence 2 (L2) |
| Semestre | Semestre 3 / Semestre 4 |
| Crédits | 4 crédits |
| Volume horaire | Cours magistral : 1h30 / semaine Travaux dirigés : 1h30 / semaine |

Objectif général

Permettre à l'étudiant de comprendre et de maîtriser les fondements théoriques et pratiques de la recherche scientifique, afin de concevoir, conduire et rédiger un travail de recherche rigoureux, conforme aux normes académiques en vigueur dans les Sciences Financières et Comptabilité.

Objectifs spécifiques

À l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de :

| Objectif | Contenu |
|----------|--|
| OS 1 | Définir les concepts fondamentaux de la recherche scientifique et distinguer ses différentes formes (fondamentale, appliquée, universitaire). |
| OS 2 | Identifier et appliquer les règles éthiques et déontologiques encadrant la démarche de recherche. |
| OS 3 | Distinguer et articuler les méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes selon la nature de la problématique. |
| OS 4 | Construire une problématique de recherche et formuler des hypothèses vérifiables et plausibles. |
| OS 5 | Concevoir et administrer des instruments de collecte de données adaptés (questionnaire, guide d'entretien, grille d'observation). |
| OS 6 | Analyser, interpréter et discuter des résultats de recherche avec rigueur et esprit critique. |
| OS 7 | Rédiger un mémoire de master conforme à la structure IMRAD et aux normes de présentation académique. |
| OS 8 | Maîtriser les règles de citation et de référencement bibliographique afin d'intégrer correctement les sources scientifiques dans un travail académique et prévenir toute forme de plagiat. |
| OS 9 | Rédiger une fiche de lecture scientifique structurée permettant d'analyser, synthétiser et discuter de manière critique le contenu d'un ouvrage, d'un article ou d'un document académique. |

Compétences visées

Dans le cadre de ce module, les compétences visées s'inscrivent dans une progression conforme à la taxonomie de Bloom, allant des niveaux cognitifs fondamentaux aux niveaux les plus avancés.

| Niveau | Compétences attendues |
|----------------------|---|
| Connaissance | L'étudiant définit les concepts de base (recherche scientifique, méthode, hypothèse, plagiat, variables) et identifie les composantes d'une démarche de recherche rigoureuse. |
| Compréhension | Il explique le déroulement du processus de recherche, décrit les différences entre approches qualitative et quantitative, et interprète les règles éthiques et déontologiques applicables. |
| Application | Il mobilise ses acquis dans des situations concrètes : formulation d'une problématique, construction d'un questionnaire, rédaction d'une fiche de lecture, application des normes bibliographiques. |
| Analyse | Il examine les caractéristiques d'une étude, distingue les interactions entre ses composantes (méthode, instruments, échantillon, analyse) et identifie les biais et limites éventuels. |
| Évaluation | Il porte un jugement critique sur une démarche de recherche, compare différentes approches méthodologiques et apprécie la qualité et la rigueur d'un travail académique. |
| Création | Il conçoit un protocole de recherche adapté à une problématique donnée, élabore une structure de mémoire conforme aux normes IMRAD et formule des recommandations pertinentes. |

Les bases de la recherche scientifique : concepts fondamentaux

Introduction

La recherche scientifique est une démarche intellectuelle fondamentale qui structure l'ensemble des disciplines académiques, y compris les Sciences Financières et Comptabilité. Comprendre ses bases constitue un prérequis indispensable pour tout étudiant de Licence 2 qui sera amené à rédiger des travaux de recherche, des rapports de stage ou des mémoires de fin d'études.

Ce premier cours pose les jalons conceptuels et méthodologiques qui guideront l'étudiant tout au long de sa formation. Il s'inscrit dans un parcours progressif allant de la compréhension des fondements théoriques de la recherche jusqu'à la maîtrise des techniques de collecte et d'analyse de données.

Objectifs spécifiques du cours

1. Définir la notion de recherche scientifique et distinguer ses formes (fondamentale, appliquée, universitaire).
2. Identifier les caractéristiques d'une démarche scientifique rigoureuse (systématisme, objectivité, falsifiabilité).
3. Comprendre et différencier les concepts fondamentaux : phénomène, hypothèse, théorie, loi, variable.
4. Reconnaître les différents niveaux d'investigation scientifique (description, classification, explication).
5. Rattacher les objectifs de la recherche scientifique aux problématiques propres aux Sciences Financières et Comptabilité.
6. Percevoir les limites inhérentes à toute démarche de recherche et adopter une posture critique face aux résultats.

I. Qu'est ce que la recherche scientifique ?

1.1 Définition générale

La recherche scientifique est un processus dynamique — ou une démarche rationnelle — qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations structurées. Elle se caractérise par son caractère systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances.

La rigueur scientifique est guidée par le principe d'objectivité : le chercheur ne traite que des faits vérifiables, à l'intérieur d'un cadre défini par la communauté scientifique. Concrètement, on tente dans la recherche de :

- Décrire et expliquer des phénomènes observés.
- Comprendre les mécanismes sous jacents à ces phénomènes.
- Contrôler et prédire des faits, des processus ou des conduites.
- Justifier et argumenter à partir de données empiriques.

Le chercheur adopte une posture de recul par rapport aux façons communes de penser. Il formule des hypothèses mettant en relation des concepts et des variables, qu'il soumet à l'épreuve des faits grâce à des méthodes et des instruments de recherche adaptés.

1.2 La recherche universitaire

La recherche universitaire est une forme spécifique de recherche qui implique une investigation portant sur un point ou un phénomène particulier. Toute recherche universitaire est censée comporter :

- Un sujet précis et délimité.
- Une problématique clairement formulée.
- Un plan structuré et argumenté.
- Une méthode explicitement définie et justifiée.

Dans la pratique, la recherche universitaire peut prendre plusieurs formes, notamment :

- L'analyse d'un fait notable ou nouveau.
- L'interprétation et la critique d'une œuvre ou d'un texte.
- L'éclaircissement d'un débat ancien avec des éléments nouveaux.
- La révision ou la réinterprétation d'un corpus textuel.
- La confrontation de textes ou de corpus anciens et modernes.
- L'étude d'un point particulier à partir de données récentes ou reconstruites.

1.3 La connaissance scientifique

La connaissance scientifique est un savoir fondé sur l'interprétation de la réalité sociale et naturelle. Elle s'appuie sur des preuves et des données matérielles et objectives, inscrites dans un cadre théorique spécifique. Elle se distingue ainsi du sens commun, de la croyance ou de l'opinion.

II. La méthodologie de la recherche

2.1 Définition et cadre conceptuel

La méthode désigne l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique. S'interroger sur la « méthode », c'est s'interroger sur la « voie » suivie pour mener à bien une recherche.

« La méthodologie de la recherche englobe à la fois la structure de l'esprit, la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme. » — B. Gauthier (1993, pp. 8 9)

2.2 La démarche logique en trois étapes

La recherche scientifique repose sur une démarche logique et méthodique. Elle peut être résumée en trois étapes fondamentales :

| Étape | Description |
|--|--|
| 1. Poser une question | Le point de départ de toute recherche est une question issue de la curiosité, d'une observation ou d'un problème à résoudre. Le chercheur se demande pourquoi, comment, ou dans quelle mesure un phénomène se produit. |
| 2. Creuser (collecter & analyser) | Les chercheurs collectent des données, effectuent des expériences ou mènent des enquêtes. Ils examinent les informations pertinentes et les analysent rigoureusement. |
| 3. Répondre (conclure) | Les chercheurs évaluent si les données soutiennent ou réfutent l'hypothèse. Ils tirent des conclusions fondées sur les résultats de leurs analyses. |

Source : établi par l'auteur

2.3 Les niveaux de la recherche

En sciences sociales et humaines, on distingue trois niveaux essentiels d'investigation :

a) La description

La description consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes, et parfois à établir des associations entre eux. Elle peut constituer l'objectif central d'une recherche (ex. : décrire

tous les aspects d'un service ou d'une entreprise) ou son premier stade exploratoire. Ce niveau doit être soutenu par une méthode rigoureuse et des hypothèses explicites.

b) La classification

La classification consiste à catégoriser, regrouper et mettre en ordre les données pour permettre des comparaisons et des rapprochements. Les faits observés et étudiés sont ainsi organisés et structurés sous des rubriques ou des catégories pertinentes, afin d'être mieux compris.

c) L'explication / la compréhension

Expliquer, c'est répondre à la question « Pourquoi ? ». C'est faire voir comment un phénomène est né et pourquoi il est tel qu'il est. L'explication consiste à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer dans quelles conditions ils se produisent.

III. Les fonctions et objectifs de la recherche

3.1 Fonctions de la recherche scientifique

La recherche scientifique remplit six fonctions complémentaires :

| Fonction | Description sommaire |
|-----------------------|--|
| Exploration | Identifier et délimiter les contours d'un phénomène peu connu. |
| Diagnostic | Analyser une situation pour en évaluer les causes et les effets. |
| Interprétation | Donner du sens aux données recueillies dans un cadre théorique. |
| Prévision | Anticiper des évolutions futures à partir de tendances observées. |
| Contrôle | Vérifier la conformité de pratiques ou de résultats à des normes. |
| Archivage | Conserver et organiser les connaissances produites pour la communauté. |

Source : établi par l'auteur

3.2 Objectifs de la recherche — Illustrations en Sciences Financières et Comptabilité

Les objectifs de la recherche scientifique peuvent être illustrés à travers des exemples concrets issus du domaine des Sciences Financières et Comptabilité :

► Objectif : Explorer un phénomène

Exemple : Un chercheur en sciences financières peut explorer l'impact des taux d'intérêt sur le marché boursier en analysant les données historiques et en identifiant les tendances lorsque les taux augmentent ou diminuent.

► Objectif : Résoudre un problème

Exemple : Une entreprise peut faire appel à des experts en sciences financières pour résoudre un problème de gestion de trésorerie. Les chercheurs analysent les flux de trésorerie, identifient les périodes de déficit et recommandent des stratégies d'optimisation financière.

► Objectif : Questionner ou réfuter des résultats antérieurs

Exemple : Un chercheur peut remettre en question les conclusions d'une étude précédente sur l'efficacité de stratégies d'investissement, en montrant que d'autres facteurs non pris en compte influencent les résultats.

► Objectif : Expérimenter une nouvelle solution

Exemple : Un chercheur peut évaluer l'impact de l'intelligence artificielle pour la gestion de portefeuille, en comparant les performances d'un portefeuille géré par un algorithme d'IA avec celui géré par un gestionnaire humain.

► Objectif : Appliquer une pratique à un phénomène

Exemple : Une étude peut appliquer les principes de la finance comportementale pour expliquer les décisions d'investissement des individus, en examinant comment les biais cognitifs influencent les choix d'investissement.

► **Objectif : Décrire un phénomène**

Exemple : Une étude peut décrire les tendances de l'endettement des ménages dans un pays sur une période de dix ans, en examinant les niveaux d'endettement, les taux d'intérêt et leurs conséquences sur l'économie.

► **Objectif : Expliquer un phénomène**

Exemple : Un chercheur peut expliquer les raisons sous jacentes de la volatilité des prix des matières premières, en analysant les facteurs géopolitiques, l'offre et la demande ainsi que les spéculations sur les marchés internationaux.

IV. Concepts clés de la recherche scientifique

La maîtrise du vocabulaire scientifique est indispensable pour lire, comprendre et produire de la recherche. Les concepts suivants sont fondamentaux.

4.1 Le phénomène

Un phénomène est un événement ou un processus qui se produit dans le monde réel et qui peut être observé, mesuré ou étudié. Les phénomènes peuvent être de nature physique, biologique, sociale ou économique. Ils se produisent souvent de manière récurrente ou prévisible, ce qui en fait des objets d'investigation scientifique pertinents (Aktouf, 1987).

4.2 L'hypothèse

Une hypothèse est une proposition pouvant être testée par des observations ou des expériences. Pour être considérée comme scientifique, elle doit être falsifiable, c'est à dire qu'il doit exister une possibilité théorique de la réfuter. Les hypothèses peuvent être confirmées ou réfutées par les résultats des expériences (Durkheim, 2013 ; Grawitz, 2001).

4.3 La théorie

Une théorie est une explication générale et cohérente d'un phénomène naturel, basée sur des observations et des expériences cumulées. Elle doit être étayée par des preuves solides et être capable de prédire de nouveaux résultats. Les théories peuvent être révisées ou remplacées si de nouvelles preuves empiriques sont découvertes (Evrard et al., 2009 ; Thiétart, 2014).

4.4 La loi

Une loi est une description — souvent mathématique — d'un phénomène naturel constamment observé. Les lois permettent de prédire les résultats d'expériences futures. Contrairement aux théories, les lois ne nécessitent pas d'explication causale ; elles décrivent ce qui se passe, non pourquoi cela se passe (Bourdieu et al., 2005).

4.5 Les variables

La recherche expérimentale et quantitative repose sur la manipulation et la mesure de variables (Thiétart, 2014 ; Evrard et al., 2009).

| Type de variable | Définition |
|------------------------------|--|
| Variable indépendante | Variable que le chercheur manipule pour observer ses effets. Représentée sur l'axe horizontal (abscisses). |
| Variable dépendante | Variable mesurée pour observer les effets de la variable indépendante. Représentée sur l'axe vertical (ordonnées). |

Source : établi par l'auteur

4.6 L'échantillonnage et les validités

L'échantillonnage est le processus de sélection d'un groupe de personnes ou d'objets pour une étude scientifique. Il est indispensable de constituer un échantillon représentatif afin que les résultats soient généralisables à la population plus large (Evrard et al., 2009).

Deux types de validité permettent d'évaluer la qualité d'une étude :

- Validité interne : mesure dans laquelle l'étude démontre une relation de cause à effet entre les variables. Elle est affectée par les biais expérimentaux et les erreurs de mesure.
- Validité externe : mesure dans laquelle les résultats peuvent être généralisés à d'autres populations et situations. Elle dépend de la sélection de l'échantillon et du contexte d'étude.

4.7 Les statistiques

Les statistiques sont des outils mathématiques utilisés pour analyser les données de recherche. Elles comprennent des mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode), de dispersion (variance, écart type) et de corrélation. Elles permettent de déterminer si les résultats d'une étude sont statistiquement significatifs.

V. Les limites de la recherche scientifique

La recherche scientifique, aussi rigoureuse soit elle, n'est pas exempte de limites. Ces limites sont inhérentes à la complexité des phénomènes étudiés et à la nature humaine du processus de recherche :

- Complexité des phénomènes : certains phénomènes naturels ou sociaux sont trop complexes pour être entièrement saisis par une seule étude.
- Biais expérimentaux : les perceptions et les attentes du chercheur peuvent influencer, consciemment ou non, la collecte et l'interprétation des données.
- Erreurs de mesure : les instruments de mesure sont imparfaits et peuvent générer des imprécisions.
- Limites de généralisation : les résultats obtenus dans un contexte donné ne sont pas toujours transposables à d'autres contextes ou populations.
- Évolution des connaissances : ce qui est tenu pour vrai aujourd'hui peut être remis en question par de nouvelles découvertes demain.

Pour toutes ces raisons, les résultats de la recherche doivent être interprétés avec prudence et esprit critique. Ils ne constituent jamais des vérités absolues, mais des contributions au savoir, susceptibles d'être révisées.

Conclusion

Ce premier cours de Méthodologie de la Recherche Scientifique a permis de poser les bases conceptuelles indispensables à tout travail académique rigoureux. Nous avons défini la recherche scientifique comme une démarche systématique, objective et falsifiable, visant à produire des connaissances nouvelles sur des phénomènes observables.

Nous avons distingué ses différents niveaux (description, classification, explication), ses fonctions (exploration, diagnostic, interprétation, prévision, contrôle, archivage) et ses objectifs, illustrés par des exemples concrets en Sciences Financières et Comptabilité. Nous avons enfin passé en revue les concepts fondamentaux phénomène, hypothèse, théorie, loi, variables, échantillonnage, validités et statistiques qui constituent le vocabulaire de base du chercheur.

Bibliographie

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*. Presses de l'Université du Québec.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (2005). *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques* (5e éd.). Mouton. (Œuvre originale publiée en 1968)

Durkheim, É. (2013). *Les règles de la méthode sociologique*. Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1895)

Evrard, Y., Pras, B., & Roux, E. (2009). *Market : Études et recherches en marketing* (4e éd.). Dunod.

Gauthier, B. (1993). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (3e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.). Dalloz.

Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod.

Thiétart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.

VI. Évaluation formative**Partie A — Vrai / Faux**

Indiquez si chaque affirmation est vraie (V) ou fausse (F) en cochant la case correspondante.

| N° | Affirmation | V | F |
|----|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 | La recherche scientifique repose sur des opinions personnelles et des croyances. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Une hypothèse doit être falsifiable pour être considérée comme scientifique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | La variable dépendante est celle que le chercheur manipule dans une expérience. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | La validité externe concerne la capacité d'une étude à généraliser ses résultats à d'autres populations. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | La description, la classification et l'explication constituent les trois niveaux fondamentaux de la recherche en sciences sociales. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Une loi scientifique fournit toujours une explication causale au phénomène qu'elle décrit. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | L'objectivité est un principe fondamental qui guide la rigueur scientifique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Partie B — Questions à choix multiple (QCM)

Pour chaque question, cochez la (ou les) bonne(s) réponse(s).

1. Laquelle de ces propositions définit le mieux la recherche scientifique ?

- A. Une démarche subjective fondée sur l'intuition du chercheur.
- B. Un processus systématique et rigoureux permettant d'acquérir de nouvelles connaissances.
- C. Une simple collecte d'informations sans cadre théorique.
- D. Un processus réservé aux sciences exactes comme la physique ou la chimie.

2. Parmi les fonctions suivantes, lesquelles sont des fonctions reconnues de la recherche scientifique ?

- A. Explorer et diagnostiquer.
- B. Inventer des faits pour confirmer une hypothèse.
- C. Prévoir et contrôler des phénomènes.
- D. Archiver et interpréter des données.

3. Un chercheur étudie l'impact du taux de chômage (variable X) sur le niveau de consommation des ménages (variable Y). Comment qualifie-t-on X et Y ?

- A. X est la variable dépendante ; Y est la variable indépendante.
- B. X est la variable indépendante ; Y est la variable dépendante.
- C. X et Y sont toutes deux des variables dépendantes.
- D. Il est impossible de distinguer les deux variables dans cet exemple.

4. La différence essentielle entre une théorie et une loi scientifique est que :

- A. La loi fournit une explication causale, contrairement à la théorie.
- B. La théorie est une explication cohérente d'un phénomène ; la loi en est une description souvent mathématique.
- C. La théorie est définitive et ne peut pas être modifiée.
- D. La loi ne peut s'appliquer qu'aux sciences naturelles.

5. Dans le cadre de la recherche universitaire, quelle affirmation est correcte ?

- A. Le processus de recherche importe moins que les résultats obtenus.
- B. Une recherche universitaire ne nécessite pas de problématique explicite.
- C. Le processus de recherche est aussi important que les résultats auxquels il aboutit.
- D. La méthode peut rester implicite si les résultats sont convaincants.

Partie C — Questions à réponse courte

Répondez brièvement aux questions suivantes (3 à 5 lignes maximum par réponse).

1. Définissez en vos propres mots ce qu'est une hypothèse scientifique et expliquez pourquoi elle doit être falsifiable.

2. Distinguez les trois niveaux de la recherche scientifique (description, classification, explication) en donnant un exemple concret pour chacun, tiré du domaine des Sciences Financières et Comptabilité.

3. Expliquez la différence entre validité interne et validité externe d'une étude. Pourquoi ces deux notions sont-elles importantes pour un chercheur en sciences financières ?

L'ETHIQUE DE LA RECHERCHE ET LE PLAGIAT

Introduction

1.1 Présentation du cours

La recherche scientifique obéit à des principes éthiques et déontologiques stricts. Le chercheur, qu'il soit étudiant ou professionnel, est tenu de respecter ces règles non seulement pour garantir la validité de ses travaux, mais aussi pour préserver sa propre intégrité et celle de l'institution qu'il représente.

Objectifs spécifiques du cours

A l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- S1. Définir et expliquer les principes fondamentaux de l'éthique de la recherche scientifique.
- S2. Identifier et appliquer les règles éthiques lors d'une collecte de données (consentement, anonymat, confidentialité, etc.).
- S3. Définir le plagiat, en distinguer les différentes formes et en mesurer les conséquences juridiques et académiques.
- S4. Mettre en œuvre des pratiques de citation et de référence correctes pour éviter le plagiat.
- S5. Connaître les dispositions de la Charte d'Ethique et de Déontologie Universitaire algérienne et l'Arrête N° 933 de 2016.

Partie I : L'Ethique de la Recherche Scientifique

1. Définition et enjeux

Le premier objectif de tout chercheur est d'obtenir des informations et des données fiables. Or, toutes les méthodes d'obtention d'informations ne sont pas légales ni éthiques. L'éthique de la recherche scientifique exige le respect de la vie privée des participants, la préservation de leurs droits et opinions, ainsi que la garantie de leur sécurité et de celle du chercheur lui même.

Il convient de souligner que les questions éthiques ne se posent pas uniquement au moment de la rédaction du rapport final, mais tout au long du processus de recherche : lors de la conception du projet, de la collecte des données, de leur analyse et de la publication des résultats.

2. Les règles fondamentales de l'éthique de la recherche

2.1 Honnêteté

Le chercheur doit être honnête et transparent avec les participants à la recherche. Il lui appartient de leur expliquer clairement la nature et l'objectif de l'étude, et de leur donner accès aux informations de base qui constituent le fondement de son travail.

L'honnêteté s'impose également envers les lecteurs : le chercheur doit restituer les données de manière véridique, sans falsifier aucune information ni compléter des données partielles en s'appuyant sur des théories antérieures ou des opinions personnelles.

2.2 Anonymat

L'une des conditions de base pour respecter l'éthique de la recherche scientifique est de protéger l'identité des participants. Cela implique de ne pas mentionner leur vrai nom et de ne pas utiliser

d'indices qui pourraient conduire à la révélation de leur véritable identité dans le rapport ou les publications.

2.3 Confidentialité

La confidentialité concerne la protection des données collectées pendant la période de recherche. Ces données contiennent souvent des informations privées et sensibles. Le chercheur doit garantir leur sécurité en les conservant dans un endroit sûr, inaccessible à des tiers. Il est d'usage que ces informations soient détruites une fois la recherche terminée, surtout lorsqu'elles présentent un caractère confidentiel.

2.4 Confiance

Le chercheur doit s'efforcer de construire une relation de confiance avec les participants afin d'obtenir une coopération optimale et des résultats plus précis et crédibles. En effet, lorsqu'un participant fait confiance au chercheur, il est généralement plus ouvert, franc et précis dans ses réponses.

2.5 Consentement éclairé

Le chercheur doit toujours obtenir le consentement des participants avant de commencer tout travail de terrain. Ce consentement est généralement formalisé par la signature d'une déclaration écrite, qui comprend :

- Une explication claire du but de l'étude et de ce qu'elle requiert du participant ;
- Une description des droits du participant pendant et après l'étude ;
- La garantie qu'aucune méthode d'intimidation ne sera utilisée pour obtenir des informations ou pour retenir le participant.

2.6 Droit au retrait

Le retrait est l'un des droits les plus importants reconnus aux participants à une recherche scientifique. La plupart des participants étant des volontaires, leur consentement à participer ne garantit pas qu'ils resteront jusqu'à la fin. Le chercheur doit respecter ce droit sans aucune contrainte.

En conséquence, il est recommandé au chercheur de constituer un échantillon suffisamment large pour anticiper les retraits éventuels et maintenir la validité statistique de l'étude.

2.7 Enregistrement audio et photographie

Le chercheur n'a pas le droit d'enregistrer les voix des participants, ni de prendre des photos ou des vidéos, sans leur consentement préalable. Le consentement doit impérativement être obtenu avant le début de l'enregistrement ou de la prise de vue.

2.8 Absence de tromperie et de faux espoirs

Le chercheur doit veiller à ce qu'aucun faux espoir ou promesse ne soit fait aux participants en dehors du cadre strictement défini de la recherche. Si une compensation financière est prévue, le chercheur doit préciser qu'elle n'est pas liée aux résultats de l'étude.

Il a été observé que les participants rémunérés ont tendance à donner des réponses qu'ils estiment conformes aux attentes du chercheur, ce qui constitue un risque majeur pour la fiabilité et la validité des résultats.

2.9 Respect de la vulnérabilité des participants

L'éthique de la recherche impose de prendre en compte les sentiments et la vulnérabilité des participants, et de respecter leurs croyances et opinions, même lorsqu'elles sont fondamentalement différentes de celles du chercheur.

2.10 Sécurité

Aucune information ne justifie de mettre en danger la sécurité physique ou psychologique du chercheur ou des participants. Le chercheur doit s'assurer que l'environnement dans lequel la recherche est conduite ne présente aucun risque pour quiconque y prend part.

2.11 Accès à l'étude (feedback)

Les participants ont le droit de revoir l'étude avant sa publication pour s'assurer que leurs propos ou actions n'ont pas été interprétés de manière incorrecte ou préjudiciable. Ce droit de regard participe à la transparence et à la crédibilité de la recherche.

Partie II : Le Plagiat

1. Définition du plagiat

Le plagiat est un concept qui se situe à l'intersection du droit et de l'éthique. Plusieurs définitions en éclairent les contours :

Définitions de référence

"Le plagiat consiste à présenter comme personnelle une œuvre constituée pour tout ou partie de textes d'autrui, même transformés, en omettant délibérément ou par négligence d'en citer les références."

"Le plagiat dans la recherche scientifique consiste principalement en une appropriation frauduleuse de textes ou de résultats d'autrui."

(Comité d'éthique du CNRS COMETS, Avis n°2017 34)

2. Approches du plagiat

2.1 Approche juridique : le plagiat comme contrefaçon

Du point de vue juridique, le plagiat est assimilé à une contrefaçon. Il constitue un délit pouvant entraîner :

- Une condamnation civile avec versement de dommages et intérêts ;
- Une condamnation pénale (jusqu'à 3 ans de prison et 300 000 euros d'amende en France) ;
- La protection des auteurs de publications scientifiques par le Code de la propriété intellectuelle.

2.2 Approche éthique : le plagiat comme fraude

Sur le plan éthique, le plagiat constitue une atteinte grave à l'intégrité scientifique. Il nuit à la crédibilité du chercheur, de ses co auteurs, de ses encadrants et de l'institution à laquelle il appartient.

3. Les différentes formes de plagiat

3.1 Le plagiat de textes

Il s'agit de la forme la plus courante. Elle consiste à copier ou à paraphraser le contenu d'une source sans en mentionner l'origine. Elle inclut :

- Le plagiat "copier-coller" : reproduction mot à mot sans guillemets ni référence ;
- Le plagiat d'érudition : reprise de raisonnements ou d'analyses sans attribution ;
- Le plagiat par traduction : traduction d'un texte étranger présentée comme un travail original.

3.2 L'appropriation de résultats et d'idées

Il y a plagiat lorsqu'un chercheur s'approprie les résultats ou les idées d'un autre chercheur dont il a eu connaissance avant leur publication officielle.

3.3 L'auto plagiat

L'auto plagiat, parfois appelé "recyclage de textes" (texte recyclant), consiste à réutiliser ses propres publications antérieures en les présentant comme de nouveaux travaux. Cette pratique contrevient aux bonnes pratiques de la publication scientifique. Des études estiment sa prévalence à environ 6 % des publications, avec des variations importantes selon les disciplines (jusqu'à 14 % en économie).

A noter également le phénomène dit de "salami slicions" qui consiste à diviser artificiellement un travail de recherche en plusieurs publications distinctes.

4. Les origines du plagiat

1. La facilité du numérique (copier/coller), tout en permettant paradoxalement de mieux le détecter (logiciels anti plagiat, recherches en ligne) ;
2. La méconnaissance des normes de citation et de référencement (citation dans le corps du texte, bibliographie, niveau de spécificité) ;
3. L'emprunt d'idées, conscient ou non, par manque de rigueur dans la prise de notes et la gestion des références bibliographiques ;
4. Le climat compétitif de la recherche et la pression à la publication ("publics or périls").

5. Préjudices, sanctions et prévention

5.1 Préjudices

Le plagiat cause des préjudices à plusieurs niveaux : au plagiaire lui-même, à ses co-auteurs, à ses directeurs de recherche et à l'institution. L'auto plagiat, en particulier, pollue la littérature scientifique, complique les recherches documentaires et alourdit le travail éditorial de la communauté.

5.2 Sanctions en Algérie (Arrête N° 933 du 28 juillet 2016)

L'Arrête N° 933 fixe les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat dans les établissements d'enseignement supérieur algériens. Les sanctions prévues sont :

- En amont de la soutenance : report ou annulation de la soutenance de thèse/mémoire ;
- Après la soutenance : sanctions disciplinaires, annulation de la thèse, exclusion de l'établissement ;
- Pour les enseignants chercheurs : sanctions pouvant aller jusqu'à la déchéance du titre d'enseignant universitaire.

5.3 Prévention

| Prévention individuelle | Prévention institutionnelle |
|---|---|
| Utiliser un gestionnaire de références (Zotero, Mendeleïev) Faire relire son travail par un tiers Vérifier la forme de ses citations avant dépôt En cas de doute, rechercher un passage sur Google | Formation et information des étudiants et enseignants Logiciel anti plagiat avant soutenance (ex. Compilation) Intégration des thèses dans des bases de données Module déontologie de la recherche dans les cursus |

Source : établi par l'auteur

6. Comment éviter le plagiat : cinq règles simples

1. Ne pas copier : tout emprunt mot à mot doit être entre guillemets et suivi d'une référence.
2. Ecrire dans ses propres mots : développer ses idées originales sans reprendre le style d'autrui.
3. Citer en cas de doute : il vaut mieux trop citer que pas assez ; les expressions communes n'ont pas besoin d'être citées.
4. Bien paraphraser : la paraphrase n'est acceptable que si elle est minimale dans le texte et que la source originale est citée.
5. Demander la permission : pour tout tableau, figure ou donnée non publiée élaborée par une tierce personne, une autorisation écrite est indispensable.

Annexe : La Charte d'Ethique et de Déontologie Universitaire

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
[https://www.mesrs.dz/fr/fondements éthiques](https://www.mesrs.dz/fr/fondements_éthiques)

1. Présentation de la Charte

L'université, de par ses missions multiples (enseignement, recherche, service à la société, prestations de service et d'expertise), se doit de définir et de respecter ses valeurs éthiques fondamentales. Ces valeurs doivent être appliquées par l'ensemble de la communauté universitaire.

2. Les principes fondamentaux

2.1 L'intégrité et l'honnêteté

L'intégrité et l'honnêteté, qui résultent de la compétence, exigent des membres de la communauté universitaire qu'ils s'interdisent toutes formes de corruption, de plagiat et toutes situations de conflits d'intérêts. L'intégrité se manifeste aussi à travers l'utilisation avisée des ressources humaines, matérielles et financières mises à la disposition de l'université.

2.2 La liberté académique

Les activités universitaires d'enseignement et de recherche ne peuvent se concevoir sans la liberté d'expression et le libre exercice de la raison. Les libertés académiques garantissent, dans le respect d'autrui et en toute conscience professionnelle, l'expression d'opinions critiques sans risque de censure ni contrainte.

2.3 Le respect mutuel

Le respect de l'autre se fonde sur le respect de soi. Tous les membres de la communauté universitaire doivent s'interdire toutes formes de violence (symbolique, verbale ou physique), de harcèlement (moral ou sexuel), de discrimination et de partialité. La diversité au sein de l'université exige la discrétion, l'esprit d'ouverture et de tolérance, conditions sine qua non du vivre ensemble.

2.4 L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique

La quête de la vérité scientifique et l'esprit critique constituent les principes fondamentaux de la production et de la transmission des savoirs universitaires. Cette exigence oblige à la compétence, à l'observation critique des faits, à l'expérimentation, à la confrontation des points de vue, à la pertinence et à la citation des sources, ainsi qu'à la rigueur intellectuelle, à la créativité et à l'innovation.

2.5 La responsabilité et la compétence

La responsabilité, inséparable des libertés académiques, est directement liée à la compétence. Elle se développe grâce à une gestion démocratique et éthique de l'université. La compétence des enseignants doit servir et promouvoir l'autonomie des étudiants en tant que futurs professionnels et citoyens. L'esprit de responsabilité et de dignité accompagne l'enseignant chercheur tout au long de sa carrière et après sa retraite.

2.6 L'équipe

L'objectivité et l'impartialité sont les exigences essentielles lors des évaluations, des promotions, des recrutements et des nominations. Toute forme de partialité est incompatible avec les valeurs universitaires.

2.7 Le respect des franchises universitaires

L'exercice des libertés académiques passe par une sacralisation des franchises universitaires, que l'Etat s'engage à garantir. Toutes les parties prenantes de la communauté universitaire doivent s'abstenir de favoriser ou d'encourager les pratiques portant atteinte aux principes, aux libertés et aux droits de l'université, et s'interdire toute activité politique partisane au sein des espaces universitaires.

3. Les obligations de l'enseignant chercheur

L'enseignant chercheur doit être une référence en termes de compétence, de moralité, d'intégrité et de tolérance. Il lui incombe notamment de :

- Veiller au respect de la confidentialité des délibérations et débats tenus au sein des instances universitaires ;
- Faire preuve de conscience professionnelle dans l'accomplissement de ses tâches ;
- Consacrer le principe de transparence et celui du droit de recours ;
- Ne pas abuser du pouvoir que lui confère sa profession ;
- S'abstenir d'utiliser son statut universitaire à des fins purement personnelles ;
- Gérer honnêtement les fonds qui lui sont confiés ;
- Mener l'enseignement et la recherche conformément aux normes éthiques et professionnelles universelles, loin de toute propagande ou endoctrinement ;
- Se garder de toute forme de discrimination liée au genre, à la nationalité, à l'appartenance ethnique, au statut social, à la religion, aux opinions politiques, au handicap ou à la maladie ;
- Respecter le travail d'érudition de ses collègues et des étudiants, et en créditer les auteurs. Le plagiat constitue une faute majeure et inexcusable pouvant conduire à l'exclusion ;
- Fonder ses travaux sur une quête sincère du savoir, avec tout le respect du principe de la preuve et de l'impartialité du raisonnement ;
- Faire preuve d'équipe et d'impartialité dans l'évaluation professionnelle ou académique de ses collègues.

4. L'Arrête N° 933 du 28 juillet 2016

Cet arrête fixe les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en Algérie. Il définit légalement le plagiat, énumère les actes constitutifs de plagiat, et établit les mesures de prévention et de contrôle ainsi que les sanctions applicables.

4.1 Définition légale du plagiat (Art. 3)

Est considéré acte de plagiat :

- La citation ou reformulation totale ou partielle d'idées, d'informations, de textes ou d'extraits sans mention de leurs sources et auteurs ;
- L'utilisation de données particulières sans préciser la source et ses auteurs ;
- La publication d'un texte ou rapport réalisé par une institution et le considérer comme un travail personnel ;
- L'insertion de cartes, images, tableaux ou schémas dans un texte sans référence à leur origine et auteur ;
- La traduction complète ou partielle d'un texte sans mention du traducteur et de sa source ;
- L'utilisation des travaux et mémoires d'étudiants comme communication ou publication sans leur accord ;
- L'inscription d'un nom dans un travail de recherche sans participation effective à son élaboration.

4.2 Mesures de prévention (Art. 4 et 6)

Les établissements d'enseignement supérieur sont tenus de :

- Organiser des stages de formation sur la documentation scientifique et la prévention du plagiat ;
- Insérer un module sur la déontologie de la recherche dans les cursus ;
- Constituer une base de données de tous les travaux réalisés par les étudiants et enseignants ;
- Acquérir ou utiliser des logiciels de détection de plagiat en langue arabe et langues étrangères.

4.3 Sanctions (Art. 35 38)

Tout acte de plagiat établi peut entraîner :

- Pour les étudiants : annulation de la soutenance ou retrait du titre acquis ;
- Pour les enseignants chercheurs : annulation de la soutenance, retrait de la publication, ou sanctions disciplinaires allant jusqu'à la déchéance du titre universitaire ;
- Les victimes du plagiat peuvent également engager des poursuites judiciaires conformément à la législation en vigueur.

Evaluation Formative

Cette évaluation est proposée immédiatement après le cours pour vérifier la compréhension des notions essentielles abordées. Elle est formative (non notée) et vise à consolider les apprentissages.

Partie A : Questions à choix multiples

Pour chaque question, cochez la (ou les) bonne(s) réponse(s).

Question 1 : L'anonymat en recherche signifie :

- a) Ne pas publier les résultats de la recherche
- b) Protéger l'identité des participants en ne divulguant pas leur vrai nom
- c) Demander le consentement des participants
- d) Détruire les données collectées

Question 2 : Parmi les actes suivants, lequel constitue un acte de plagiat au sens de l'Arrête N° 933 de 2016 ?

- a) Citer un extrait d'article en le mettant entre guillemets et en indiquant la source
- b) Traduire un texte étranger sans mentionner le traducteur ni la source
- c) Utiliser les données d'une étude en indiquant la référence
- d) Réutiliser sa propre publication antérieure sans le signaler

Question 3 : Le consentement éclairé des participants a une recherche doit être obtenu :

- a) Après la collecte des données
- b) Avant le début de la recherche sur le terrain
- c) Uniquement pour les études impliquant des mineurs
- d) Uniquement lorsqu'il s'agit d'enregistrements audio ou vidéo

Question 4 : Selon la Charte d'Ethique et de Déontologie Universitaire, la liberté académique garantit :

- a) Le droit de ne pas citer ses sources
- b) L'expression d'opinions critiques sans risque de censure ni de contrainte
- c) L'exonération des obligations déontologiques
- d) La publication sans contrôle des pairs

Partie B : Questions de cours

Question 5 : Citez et expliquez brièvement QUATRE règles de l'éthique de la recherche scientifique vues en cours.

Question 6 : Quelle est la différence entre plagiat de textes et auto plagiat ? Donnez un exemple de chacun.

Partie C : Cas pratique 4 points

Situation

Un étudiant en L2 rédige son mémoire de fin d'année. Pour la section "revue de littérature", il copie des paragraphes entiers d'un article publié dans une revue scientifique, qu'il traduit en français et présente comme étant sa propre analyse. Il inclut bien la référence de l'article en bibliographie, mais n'indique nulle part dans le texte qu'il s'agit d'une traduction.

Question 7 : Cet étudiant commet-il un acte de plagiat ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur la définition légale (Arrête N° 933) et sur les règles de citation vues en cours. Quelles pourraient être les conséquences pour cet étudiant ?

Références bibliographiques

- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*. Presses de l'Université du Québec.
- American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). APA Publishing.
- Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net* (5e éd.). La Découverte.
- BERA. (2018). *Ethical guidelines for educational research* (4th ed.). British Educational Research Association.
- Comité d'éthique du CNRS (COMETS). (2017). *Avis n° 2017-34 sur les formes de plagiat dans la recherche scientifique*. CNRS.
- Fishman, T. (2009). *"We know it when we see it" is not good enough: Toward a standard definition of plagiarism that transcends theft, fraud, and copyright*. International Center for Academic Integrity.
- Gauthier, B. (1993). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (3e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.). Dalloz.
- Lipson, C. (2011). *Cite right: A quick guide to citation styles—MLA, APA, Chicago, the sciences, professions, and more* (2nd ed.). University of Chicago Press.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2016). *Arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique*. MESRS.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (s.d.). *Charte d'éthique et de déontologie universitaires*. <https://www.mesrs.dz>
- Pecorari, D. (2013). *Teaching to avoid plagiarism: How to promote good source use*. Open University Press.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod.
- Resnik, D. B. (2020). *The ethics of research with human subjects: Protecting people, advancing science, promoting trust*. Springer.
- Roig, M. (2015). *Avoiding plagiarism, self-plagiarism, and other questionable writing practices: A guide to ethical writing*. Office of Research Integrity.
- Thiétart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.

MÉTHODES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Méthode Qualitative · Méthode Quantitative · Méthodes Générales

Introduction et Objectifs du Cours

Présentation du cours

Ce cours de méthodologie de recherche s'adresse aux étudiants de Licence 2 en Sciences Financières et Comptabilité. Il vise à doter l'étudiant d'une culture méthodologique solide, indispensable à la conduite de tout travail académique ou professionnel rigoureux.

Les trois parties sont groupées dans ce support couvrent : (1) les fondements et typologies des méthodes de recherche scientifique, (2) la méthode qualitative avec ses outils de collecte et d'analyse, et (3) la méthode quantitative avec ses instruments statistiques

1.1 Objectifs Spécifiques

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

1. Définir et articuler le concept de méthode scientifique et ses propriétés fondamentales.
2. Distinguer les trois grandes familles de méthodes (descriptive, historique, expérimentale) et identifier leur domaine d'application respectif.
3. Différencier l'approche qualitative de l'approche quantitative selon leurs finalités, leurs outils et leurs critères de validité.
4. Choisir de manière argumentée une méthode de collecte de données adaptée à un objet de recherche en Sciences Financières ou Comptables.
5. Concevoir un guide d'entretien ou un questionnaire répondant aux exigences de neutralité, de cohérence et de pertinence scientifique.
6. Identifier les techniques d'échantillonnage probabiliste et non probabiliste et justifier leur choix dans un contexte donné.
7. Appliquer les principes de la triangulation des données pour assurer la fiabilité et la validité d'une recherche.

II. Fondements de la Méthode Scientifique

2.1 Définition

La méthode scientifique peut être envisagée sous deux angles complémentaires :

Selon Descartes : « l'art d'organiser correctement une série d'idées nombreuses, soit pour découvrir une vérité que l'on ignore, soit pour en convaincre autrui. »

Dans un sens opérationnel, la méthode scientifique désigne la démarche que suit le chercheur pour étudier un phénomène : le diagnostiquer, en cerner les dimensions, en identifier les causes, proposer des solutions et formuler des résultats généralisables.

2.2 Caractéristiques des Méthodes de Recherche Scientifique

- Systématique et organisée : la démarche repose sur des étapes cohérentes et enchaînées logiquement.
- Dynamique et flexible : les méthodes peuvent évoluer avec l'avancement des sciences.
- Objective et neutre : le chercheur s'affranchit de ses préjugés et de ses intérêts personnels.
- Vérifiable : les résultats peuvent être reproduits et contrôlés à tout moment, par n'importe quel chercheur.
- Prédictive : la méthode permet d'anticiper l'évolution future des phénomènes étudiés.

2.3 Importance de la Méthode Scientifique

Le recours à une méthode rigoureuse confère au travail de recherche son caractère scientifique. Elle garantit :

- La rigueur intellectuelle (non aléatoire, fondée sur la raison et les faits).
- La dimension théorique (s'appuie sur des théories pour établir des relations entre les variables).
- Le recours aux hypothèses et aux tests empiriques (condition sine qua non de la scientificité).
- Le caractère explicatif et interprétatif (comprendre les phénomènes et non se contenter de les décrire).
- La contribution cumulative au savoir (chaque recherche s'inscrit dans une continuité scientifique).

III. Typologies des Méthodes de Recherche

3.1 La Méthode Descriptive

La méthode descriptive s'intéresse aux phénomènes tels qu'ils se présentent dans leur état actuel. Elle vise à :

- Décrire avec précision les caractéristiques, formes et facteurs d'un phénomène.
- Identifier les causes et les relations entre les variables observées.
- Formuler des prédictions sur l'évolution future des phénomènes.

Très utilisée en sciences sociales, elle combine approches quantitative (mesures) et qualitative (observation). Elle est particulièrement adaptée aux études de marché, aux diagnostics organisationnels ou à l'analyse des comportements financiers des agents.

3.2 La Méthode Historique

La méthode historique focalise l'analyse sur des événements passés dont les effets se prolongent dans le présent. Elle procède par :

- Collecte et critique de données et documents historiques.
- Analyse et interprétation de l'évolution des phénomènes dans le temps.
- Identification des ruptures, tendances et régularités.

Elle dépasse la simple description du passé : elle cherche à comprendre le présent et à anticiper l'avenir par l'étude des dynamiques historiques. En SFC, elle est mobilisée pour analyser l'évolution des normes comptables (ex. passage aux IFRS) ou l'histoire des crises financières.

3.3 La Méthode Expérimentale

La méthode expérimentale constitue le paradigme dominant des sciences exactes, mais est de plus en plus utilisée en sciences de gestion. Le chercheur intervient activement sur le phénomène en :

- Contrôlant les conditions de l'expérience (variables indépendantes et dépendantes).
- Reproduisant le phénomène à plusieurs reprises pour isoler les effets de chaque variable.
- Observant et mesurant les résultats de chaque manipulation.

Cette méthode permet d'établir des relations causales rigoureuses entre les variables. Elle est employée, par exemple, dans des expérimentations en audit comportemental ou en finance expérimentale.

IV. La Méthode Qualitative

4.1 Définitions et Caractéristiques

Définitions de référence

Taylor & Bogdan (1984) : « La recherche qualitative produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes. »

Kakai (2008) : « Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. »

La recherche qualitative est essentiellement subjective. Elle cherche à comprendre le comportement humain et les motivations profondes qui l'animent. Les données recueillies sont principalement verbales (non mesurables) et font l'objet d'une analyse interprétative.

4.2 Buts et Finalités

On recourt aux méthodes qualitatives pour :

- Détecter des besoins latents ou des problèmes non formulés.
- Éclairer une prise de décision complexe.
- Améliorer le fonctionnement d'un système ou d'une organisation.
- Tester des hypothèses scientifiques dans un contexte naturel.

Sur le plan scientifique, la recherche qualitative vise à explorer, comprendre et théoriser — non pas à mesurer ou à généraliser statistiquement.

4.3 Comparaison Qualitative / Quantitative

| Critère | Recherche Qualitative | Recherche Quantitative |
|-------------------------|--|---|
| Nature des données | Données verbales, textuelles, subjectives | Données numériques, statistiques, mesurables |
| Objectif | Comprendre, expliquer le Pourquoi et le Comment | Décrire, mesurer, valider (Qui ? Quand ? Combien ?) |
| Outils de collecte | Entretiens, observation, analyse biographique | Questionnaire, sondage, panel |
| Taille de l'échantillon | Petit (quelques cas ciblés) | Grand (représentatif) |
| Résultats | Interprétatifs, non généralisables | Généralisables, chiffrés, représentables en graphique |
| Complémentarité | Peut précéder la recherche quantitative pour explorer le phénomène | Vient confirmer ou infirmer les pistes issues du qualitatif |

Source : Etabli par l'auteur

4.4 Outils de Collecte de Données Qualitatives

A) Le Guide d'Entretien

Le guide d'entretien est un support structurant l'interaction entre le chercheur et l'enquêté. Il doit respecter les principes suivants :

- Proposer une liste de questions cohérentes, pertinentes et ouvertes.

- Maintenir une progression logique et naturelle des thèmes abordés.
- Garantir la neutralité des formulations pour ne pas orienter les réponses.

B) La Grille d'Observation

Deux types de grilles sont couramment utilisés :

- La grille ouverte (d'approche) : définit les grands cadres d'analyse et inventorie les phénomènes observés (personnes, objets, actions, interactions).
- La grille systématique : fournit un plan d'observation détaillé, ciblant les éléments les plus significatifs à observer.

4.5 Techniques de Collecte

La Documentation

La recherche documentaire constitue la première étape de toute collecte de données. Elle vise à dresser un état des lieux des travaux existants (archives scientifiques, rapports administratifs, articles de presse). Elle doit être soumise à une critique rigoureuse en lien avec les objectifs de l'étude (N'da, 2006). Elle permet d'aborder le terrain avec plus de lisibilité et d'affiner les outils de collecte.

L'Observation

L'observation consiste à examiner un phénomène dans son cadre habituel, sans l'influencer. On distingue :

- L'observation passive (neutre) : le chercheur maintient une distance maximale vis à vis de l'objet étudié.
- L'observation participante (active) : le chercheur s'imprègne du contexte et vit avec le phénomène pour le saisir dans toute sa complexité.

L'Entretien ou l'Entrevue

L'entretien est un échange structuré entre le chercheur (intervieweur) et l'enquêté (répondant), visant à obtenir des informations sur un phénomène. Trois types principaux :

- Entretien dirigé : questions fermées, ordre prédéfini, déroulement identique pour tous les enquêtés. Proche d'une logique quantitative.
- Entretien non dirigé : totalement ouvert, vise à recueillir des récits de vie et des expériences profondes. Aucun cadre prédéfini.
- Entretien semi dirigé : compromis entre les deux types précédents. Le chercheur prépare une liste de sujets et de questions, qu'il aborde dans l'ordre qu'il juge opportun, tout en laissant une liberté d'expression à l'enquêté.

4.6 Optimisation et Sélection des Techniques

| Technique | Avantages | Inconvénients | Optimisation |
|-------------|--|---|-----------------------------------|
| Observation | Données de première main, réalisme du contexte | Chronophage, données parfois imprécises | Combiner avec d'autres techniques |

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| Documentation | Accès facile, données fiables et archivées | Peut être limitée, données secondaires | Consulter plusieurs sources |
| Entretien individuel | Expression libre, profondeur de l'information | Trop de temps, subjectivité possible | Utiliser guide d'entretien structuré |
| Focus group (6–12) | Réduction du temps, richesse des interactions | Organisation difficile, réponses disparates | Homogénéiser le groupe, cadrer le débat |

Source : Etabli par l'auteur

4.7 Traitement et Analyse des Données Qualitatives

Une fois les données collectées, deux phases se succèdent :

Phase 1 — Traitement

- Transcription fidèle des entretiens enregistrés (verbatim).
- Inventaire et classement thématique des données.
- Restitution du contexte de chaque entretien ou observation.
- Description des relations entre les données et leur environnement.

Phase 2 — Analyse

- Analyse du contenu : identification des thèmes récurrents, des catégories significatives.
- Interprétation des données en lien avec le cadre théorique.
- Triangulation : confrontation de plusieurs sources ou méthodes pour renforcer la fiabilité des conclusions.

V. La Méthode Quantitative

5.1 Définition et Objet

L'approche quantitative utilise des mesures numériques et des données statistiques pour étudier et comprendre les phénomènes. À la différence des données qualitatives (informations littérales issues d'entretiens), les données quantitatives sont numériques ou statistiques et proviennent le plus souvent d'enquêtes, de rapports ou de données administratives.

Elle est mobilisée lorsque :

- On souhaite des résultats quantifiés et mesurables.
- On cherche à valider et à généraliser les résultats à une population.
- On dispose des ressources nécessaires (temps, logiciels, budget).
- On peut accéder à un échantillon suffisamment large et représentatif.

5.2 Avantages de l'Approche Quantitative

- Objectivité : les méthodes standardisées réduisent les biais subjectifs du chercheur.
- Précision : les données numériques permettent des analyses approfondies et des conclusions vérifiables.

- Reproductibilité : les études peuvent être répliquées par d'autres chercheurs, renforçant la validité externe des résultats.

5.3 Outils de Collecte de Données Quantitatives

Le Sondage

Le sondage permet de collecter des données auprès d'un échantillon représentatif d'une population plus large, afin d'en inférer des conclusions généralisables.

Le Questionnaire

Instrument de mesure central de l'approche quantitative, le questionnaire doit être : fidèle (résultats stables), valide (mesure ce qu'il prétend mesurer), pertinent (en lien avec les objectifs) et neutre (sans orientation des réponses).

Règles de construction à respecter :

- Éviter les termes polysémiques ou trop généraux.
- Formuler des questions courtes, précises et compréhensibles dès la première lecture.
- Éviter les questions tendancieuses, les adverbes indéfinis (près, régulièrement...) et les mots extrêmes.
- Veiller à la pré codification pour faciliter le traitement statistique.
- Éviter les questions sans objectif ou à double sens.

Modes d'Administration du Questionnaire

- Mode direct : contact en face à face (porte à porte, enquêteur dans la rue).
- Mode indirect : via un centre d'appel ou une plateforme téléphonique.
- Auto administration : questionnaire papier ou en ligne (CAWI — Computer Assisted Web Interviewing).

Le Panel

Un panel est un groupe de personnes représentant une population spécifique, interrogées à plusieurs reprises sur une période définie pour suivre l'évolution des opinions ou des comportements (études longitudinales).

5.4 L'Échantillonnage

L'échantillonnage est le processus de sélection d'un sous ensemble représentatif au sein d'une population. Il existe deux grandes catégories :

A) Méthodes Probabilistes (aléatoires)

- Aléatoire simple : chaque individu de la population a une probabilité égale d'être sélectionné.

- Stratifié : la population est divisée en strates homogènes, puis un tirage aléatoire est effectué au sein de chaque strate.
- Hiérarchique (à plusieurs degrés) : on sélectionne aléatoirement des sous groupes de la population, puis des individus au sein de ces sous groupes.

B) Méthodes Non Probabilistes

- De convenance : sélection des individus les plus accessibles (praticité, coût, proximité).
- Par jugement (raisonné) : sélection fondée sur le jugement du chercheur selon des caractéristiques précises.
- Boule de neige : les individus sélectionnés recommandent d'autres individus de leur réseau.
- Par quota : quotas prédéfinis de sous groupes (ex. : 10 hommes et 15 femmes), sélectionnés de façon accidentelle.

5.5 Traitement et Analyse Statistique

Les Tris à Plat

Permettent de synthétiser les informations d'une seule variable dans un graphique ou un tableau de fréquences. Pour les variables nominales, on présente les modalités par ordre décroissant ; pour les variables ordinales, l'ordre est respecté. Pour les variables quantitatives continues, on utilise les paramètres de tendance centrale et de dispersion.

Les Tris Croisés

Permettent d'analyser la répartition d'une population selon deux variables simultanées, mettant en évidence les associations (relations) entre elles. Les méthodes d'appréciation varient selon la nature des variables (chi deux, corrélation de Spearman, etc.).

5.6 Limitations de l'Approche Quantitative

- Ne permet pas de saisir les aspects qualitatifs, subjectifs et contextuels d'un phénomène.
- Peut être affectée par des biais d'échantillonnage qui faussent la représentativité.
- Requiert des compétences statistiques avancées et des logiciels spécialisés (SPSS, Stata, R...).

6.1 Complémentarité des Approches

Les méthodes qualitative et quantitative ne s'opposent pas : elles sont complémentaires. Une stratégie mixte (mixed methods) consiste à :

8. Commencer par une phase qualitative exploratoire : entretiens et observations pour identifier les variables et hypothèses.
9. Poursuivre par une phase quantitative confirmatoire : questionnaire large échelle pour valider et généraliser les résultats.

Cette combinaison est particulièrement pertinente en Sciences Financières et Comptables, où les phénomènes comportent à la fois une dimension mesurable (données chiffrées) et une dimension interprétative (pratiques professionnelles, culture organisationnelle).

6.2 Principes de Rigueur Scientifique

- Triangulation : confronter plusieurs sources, méthodes ou chercheurs pour renforcer la validité des conclusions.
- Saturation théorique : en qualitatif, continuer la collecte jusqu'à ce que les nouvelles données n'apportent plus d'informations nouvelles.
- Transparence : documenter avec précision toutes les étapes de la démarche méthodologique.
- Éthique de la recherche : respecter la confidentialité des données et le consentement éclairé des participants.

6.3 Application en Sciences Financières et Comptables

Exemples de problématiques typiques et d'approches recommandées :

| Problématique | Approche recommandée |
|--|--|
| L'impact de la digitalisation sur les pratiques comptables | Mixte : entretiens (qualitatif) + questionnaire (quantitatif) |
| Les facteurs déterminant la fraude financière | Qualitative (études de cas, entretiens) |
| L'adoption des normes IFRS par les PME algériennes | Quantitative (questionnaire, analyse statistique) |
| Le rôle de l'auditeur dans la gouvernance d'entreprise | Qualitative (entretiens semi directifs) |

Source : Etabli par l'auteur

VII. Évaluation Formative

Cette évaluation formative est destinée à vérifier immédiatement vos acquis à l'issue du cours. Elle ne compte pas pour la note finale mais constitue un indicateur de votre niveau de compréhension.

| N° | Question |
|-----------|---|
| Q1 | Qu'est ce qu'un « méthode scientifique » ? Donnez une définition en vos propres termes. |
| Q2 | Citez et distinguez trois types de méthodes de recherche vues en cours. |
| Q3 | Quelle est la différence fondamentale entre une approche qualitative et quantitative ? |
| Q4 | Donnez deux exemples de techniques de collecte de données qualitatives et expliquez brièvement chacune. |
| Q5 | Qu'est ce que la triangulation des données ? Pourquoi est elle recommandée ? |
| Q6 | Dans quel cas choisiriez vous une méthode quantitative plutôt que qualitative pour une étude en comptabilité ? Justifiez. |
| Q7 | Qu'est ce que l'échantillonnage stratifié ? Distinguez le de l'échantillon par quota. |

Références Bibliographiques

- Taylor, S. J., & Bogdan, R. (1984). Introduction to qualitative research methods. Wiley.
- Kakai, H. (2008). La recherche qualitative en sciences humaines et sociales. Notes de cours.
- N'da, P. (2006). Méthodologie de la recherche. EDUCI, Abidjan.
- Grawitz, M. (2001). Méthodes des sciences sociales (11e éd.). Dalloz.
- Thiétart, R. A. (dir.). (2014). Méthodes de recherche en management (4e éd.). Dunod.
- Gavard Perret, M. L., et al. (2012). Méthodologie de la recherche en sciences de gestion. Pearson.

Le Processus de Recherche Scientifique

Introduction

La recherche scientifique constitue le fondement de toute démarche académique sérieuse, en particulier dans le domaine des Sciences Financières et Comptables. Ce cours vise à initier les étudiants de deuxième année aux étapes essentielles du processus de recherche, depuis la formulation d'une problématique jusqu'à l'interprétation des résultats.

Comprendre ce processus est indispensable pour tout étudiant amené à rédiger un travail de recherche (mémoire, rapport d'étude, article académique), ou à lire et analyser de manière critique les travaux existants dans la littérature financière et comptable.

Objectifs pédagogiques spécifiques du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et décrire les trois grandes phases du processus de recherche scientifique.
- Distinguer les étapes constitutives de chaque phase et en expliquer la logique séquentielle.
- Formuler une problématique de recherche adaptée à un contexte en Sciences Financières et Comptables.
- Choisir une méthode de collecte de données appropriée à une question de recherche donnée.
- Différencier les types d'analyse de données (quantitative / qualitative) et en identifier les usages.
- Appliquer les principes de la rigueur scientifique à l'élaboration d'un protocole de recherche simplifié.

I. Phase de Conception — Construction de l'Objet d'Étude

La phase de conception est la première et peut être la plus déterminante du processus de recherche. Elle consiste à définir avec précision l'objet de la recherche, à ancrer celle-ci dans la littérature existante et à construire un cadre théorique solide. Toute erreur ou imprécision à ce stade se répercute sur l'ensemble du travail.

| Phase 01 — Conception / Construction de l'Objet d'Étude | |
|--|---|
| 1. Choisir et formuler un problème de recherche | Identifier une problématique pertinente et intéressante qui nécessite une investigation scientifique approfondie. La problématique doit être précise, délimitée et ancrée dans un champ disciplinaire défini. |
| 2. Énoncer les questions, objectifs et hypothèses | Définir clairement les questions de recherche (QR), les objectifs à atteindre (généraux et spécifiques) et les hypothèses (H0 / H1) sur lesquelles la recherche est basée. |
| 3. Recenser les écrits et travaux pertinents | Explorer la littérature existante (revue de littérature) et les travaux précédents pour se familiariser avec l'état des connaissances et éviter les redondances. |
| 4. Élaborer un cadre de référence | Développer un cadre conceptuel ou théorique qui délimite les concepts clés, les variables et les théories qui guideront la recherche. |

Source : Établi par l'auteur

Approfondissement : La problématique en SFC

En Sciences Financières et Comptables, une problématique de recherche peut porter sur des questions telles que :

- L'impact de la structure financière sur la performance des entreprises algériennes.
- L'efficacité des normes comptables IFRS dans les PME du secteur tertiaire.
- Les déterminants de la politique de dividendes dans les entreprises cotées.

Une bonne problématique répond aux critères SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et délimitée dans le Temps.

II. Phase Méthodologique — Collecte des Données

La phase méthodologique traduit les orientations théoriques en un dispositif opérationnel d'investigation. Elle définit comment les données seront collectées, auprès de quelle population et selon quels protocoles. Le choix méthodologique doit être cohérent avec la nature de la problématique et des hypothèses formulées.

| Phase 02 — Phase Méthodologique — Découverte et Collecte des Données | |
|---|---|
| 1. Choix des méthodes et instruments | Sélectionner les méthodes d'enquête (questionnaire, entretien, observation, analyse documentaire) et les instruments adaptés pour collecter les données nécessaires à la recherche. |
| 2. Définition de la population et de l'échantillon | Définir la population cible de l'étude et choisir un échantillon représentatif selon une technique d'échantillonnage appropriée (probabiliste ou non probabiliste). |

| | |
|---|--|
| 3. Description du déroulement de la collecte | Expliquer le calendrier, les procédures, les protocoles et les précautions éthiques et déontologiques prises lors de la collecte des données. |
| 4. Plan d'analyse des données | Décrire en amont les méthodes statistiques ou qualitatives d'analyse qui seront utilisées pour traiter les données brutes recueillies. |
| 5. Collecte effective des données | Effectuer les enquêtes, les observations ou les extractions documentaires pour réunir les données brutes qui constitueront la base de l'analyse. |

Source : Etabli par l'auteur

Méthodes quantitatives vs qualitatives

| Méthode quantitative | Méthode qualitative |
|---|---|
| Données chiffrées — questionnaires, bases de données financières, enquêtes statistiques. Vise à mesurer, comparer et généraliser. | Données textuelles — entretiens semi directifs, études de cas, analyse de documents. Vise à comprendre en profondeur. |

III. Phase de Traitement — Analyse et Interprétation des Résultats

La phase de traitement est l'aboutissement de la démarche empirique. Elle mobilise des outils statistiques ou d'analyse de contenu pour transformer les données brutes en connaissances scientifiques. L'interprétation des résultats doit être ancrée dans le cadre théorique établi en phase de conception.

| Phase 03 — Phase de Traitement — Analyse, Présentation et Interprétation | |
|---|---|
| 1. Analyse et présentation des données | Utiliser des techniques statistiques (tests d'hypothèses, régressions, analyses factorielles) et/ou des logiciels spécialisés (SPSS, STATA, Excel, NVivo) pour analyser et présenter les données de manière claire et structurée. |
| 2. Interprétation et discussion des résultats | Interpréter les résultats obtenus, les confronter aux hypothèses initiales et les discuter au regard du cadre de référence théorique. Identifier les apports, les limites et les perspectives de la recherche. |

Source : Etabli par l'auteur

Outils d'analyse couramment utilisés en SFC

- Statistiques descriptives : moyennes, écarts types, distributions de fréquences.
- Tests d'inférence : test t, ANOVA, test du Chi deux.
- Analyse de régression linéaire simple et multiple.
- Analyse de contenu thématique (pour les données qualitatives).
- Logiciels : Microsoft Excel, SPSS, STATA, EViews, NVivo..

Activités Pédagogiques

Activité 1 — Identification et classement des étapes de recherche

Lisez attentivement les énoncés ci dessous. Pour chacun, indiquez à quelle phase il appartient (Phase 1 : Conception / Phase 2 : Méthodologique / Phase 3 : Traitement) et justifiez brièvement votre réponse en une phrase.

| N° | Énoncé | Phase | Justification |
|----|---|-------|---------------|
| 1 | Le chercheur effectue une revue de littérature sur le thème de la performance financière des PME. | | |
| 2 | Un questionnaire est administré à 150 entreprises cotées à la Bourse d'Alger. | | |
| 3 | Les résultats d'une régression linéaire montrent une relation positive entre l'endettement et la rentabilité. | | |
| 4 | Les hypothèses H1 et H2 sont formulées à partir de la problématique centrale. | | |
| 5 | L'échantillon retenu est composé de 30 entreprises sélectionnées par tirage aléatoire stratifié. | | |

Activité 2 — Étude de cas : Conception d'un protocole de recherche simplifié

Situation

Un groupe d'étudiants en L2 SFC souhaite réaliser une étude sur le thème suivant :

"L'impact de la gestion de trésorerie sur la rentabilité des PME du secteur agroalimentaire en Algérie."

Travail demandé

En binômes, répondez aux questions suivantes en vous appuyant sur les trois phases du processus de recherche vues en cours :

1. Formulez une question de recherche principale (QRP) et deux hypothèses (H1, H2).
2. Proposez une méthode de collecte de données adaptée et justifiez votre choix.
3. Définissez la population cible et proposez une technique d'échantillonnage.
4. Nommez deux outils ou tests statistiques que vous utiliseriez pour analyser les données.

Évaluation Formative

Cochez la ou les bonne(s) réponse(s) pour chaque question. Chaque question

| N° | Question | Réponses proposées |
|----|---|--|
| 1 | Quelle est la première étape de la phase de conception ? | <input type="checkbox"/> a) Collecter les données sur le terrain <input type="checkbox"/> b) Choisir et formuler un problème de recherche <input type="checkbox"/> c) Analyser les résultats statistiques <input type="checkbox"/> d) Définir l'échantillon d'étude |
| 2 | L'élaboration d'un cadre de référence consiste à : | <input type="checkbox"/> a) Rédiger la bibliographie du mémoire <input type="checkbox"/> b) Définir les concepts clés et théories guidant la recherche <input type="checkbox"/> c) Collecter les données primaires <input type="checkbox"/> d) Analyser les tableaux de bord financiers |
| 3 | La revue de littérature appartient à quelle phase du processus de recherche ? | <input type="checkbox"/> a) Phase méthodologique <input type="checkbox"/> b) Phase de traitement <input type="checkbox"/> c) Phase de conception <input type="checkbox"/> d) Phase de diffusion |
| 4 | Parmi les éléments suivants, lequel appartient à la phase méthodologique ? | <input type="checkbox"/> a) Formulation de la problématique <input type="checkbox"/> b) Interprétation des résultats <input type="checkbox"/> c) Choix des instruments de collecte de données <input type="checkbox"/> d) Élaboration du cadre conceptuel |
| 5 | Un échantillonnage aléatoire stratifié signifie : | <input type="checkbox"/> a) Sélectionner les individus selon leur disponibilité <input type="checkbox"/> b) Diviser la population en sous groupes homogènes, puis tirer au sort dans chaque sous groupe <input type="checkbox"/> c) Interroger tous les membres de la population cible <input type="checkbox"/> d) Choisir les individus les plus accessibles |
| 6 | L'interprétation des résultats doit être effectuée en référence : | <input type="checkbox"/> a) Aux opinions personnelles du chercheur <input type="checkbox"/> b) Au cadre théorique et aux hypothèses formulées en phase de conception <input type="checkbox"/> c) Uniquement aux données brutes collectées <input type="checkbox"/> d) Aux préférences du jury évaluateur |

| | | |
|----|--|---|
| 7 | Quelle méthode de collecte est la plus appropriée pour mesurer la satisfaction de 500 clients d'une banque ? | <input type="checkbox"/> a) L'entretien non directif <input type="checkbox"/> b) L'observation participante <input type="checkbox"/> c) Le questionnaire structuré auto administré <input type="checkbox"/> d) L'analyse de contenu documentaire |
| 8 | La méthode qualitative se distingue de la méthode quantitative par : | <input type="checkbox"/> a) L'utilisation exclusive de chiffres et statistiques <input type="checkbox"/> b) Sa visée de compréhension en profondeur des phénomènes <input type="checkbox"/> c) L'obligation de recourir au logiciel SPSS <input type="checkbox"/> d) La nécessité d'un grand échantillon représentatif |
| 9 | Lequel de ces outils est utilisé lors de la phase de traitement des données ? | <input type="checkbox"/> a) Le guide d'entretien <input type="checkbox"/> b) Le questionnaire de collecte <input type="checkbox"/> c) La régression linéaire multiple <input type="checkbox"/> d) La fiche de lecture bibliographique |
| 10 | Le processus de recherche scientifique est dit « linéaire » parce que : | <input type="checkbox"/> a) Il suit un ordre logique et séquentiel d'étapes interdépendantes <input type="checkbox"/> b) Toutes les étapes sont réalisées simultanément <input type="checkbox"/> c) Il ne comporte aucune phase d'analyse <input type="checkbox"/> d) Il peut être appliqué uniquement en sciences exactes |

Références bibliographiques

- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*. Presses de l'Université du Québec.
- Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net* (5e éd.). La Découverte.
- Bryman, A., & Bell, E. (2015). *Business research methods* (4th ed.). Oxford University Press.
- Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5th ed.). SAGE Publications.
- Evrard, Y., Pras, B., & Roux, E. (2009). *Market : Études et recherches en marketing* (4e éd.). Dunod.
- Gauthier, B. (1993). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (3e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.). Dalloz.
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2014). *Qualitative data analysis: A methods sourcebook* (3rd ed.). SAGE Publications.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod.
- Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2019). *Research methods for business students* (8th ed.). Pearson Education.
- Thiétart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.
- Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6th ed.). SAGE Publications.

**DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE A LA
CONSTRUCTION DE LA PROBLEMATIQUE
ET DES HYPOTHESES**

Introduction

1. Contexte et Présentation du Cours

Ce support de cours s'inscrit dans le cadre du module de Méthodologie de Recherche destiné aux étudiants de deuxième année de Licence en Sciences Financières et Comptabilité. Il a pour vocation de guider l'étudiant dans les différentes étapes du processus de recherche académique, depuis le choix du sujet jusqu'à la formulation d'une problématique rigoureuse et d'hypothèses vérifiables.

La maîtrise de ces compétences est indispensable à la rédaction du mémoire de fin de cycle, mais aussi à tout travail de réflexion analytique dans le domaine des sciences de gestion et de la comptabilité.

2. Objectifs Spécifiques du Cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Objectifs Cognitifs (Savoir)

- Définir les notions fondamentales de sujet, objet de recherche, problématique et hypothèse.
- Distinguer les différents types de sources documentaires et leur valeur scientifique.
- Identifier les critères d'évaluation d'un mémoire de recherche.
- Connaître les principales bases de données scientifiques accessibles.

Objectifs Procéduraux (Savoir faire)

- Mener une recherche documentaire efficace et structurée.
- Élaborer une fiche de lecture synthétique à partir d'un article ou ouvrage scientifique.
- Définir, analyser et questionner les concepts clés d'un thème.
- Formuler une problématique de recherche claire, précise et pertinente.
- Construire des hypothèses de recherche vérifiables et plausibles.

Objectifs Comportementaux (Savoir être)

- Adopter une posture critique et réflexive vis à vis des sources d'information.
- Développer de la rigueur et de la méthode dans l'organisation du travail de recherche.

- Respecter les normes éthiques de citation et de référencement bibliographique.

Partie I — Le Choix du Sujet de Recherche

1.1 Les Critères de Choix d'un Sujet

Le choix du sujet est la première étape cruciale de tout travail de recherche. Un sujet mal choisi peut compromettre l'ensemble de la démarche. Plusieurs critères doivent guider ce choix.

- Le sujet doit vous passionner et susciter votre curiosité intellectuelle.
- Vérifier si le sujet a déjà été traité antérieurement dans la littérature académique.
- S'assurer de la disponibilité de sources d'information accessibles et fiables sur le sujet.
- Disposer des instruments de travail et des techniques de recherche adéquats (approche théorique, outils méthodologiques).
- Définir le cadre théorique de référence dans lequel s'inscrit la recherche.
- Identifier les auteurs et/ou paradigmes épistémologiques qui guideront la réflexion.

NB : *Soyez prudents avec le choix d'un sujet qui n'a jamais été traité auparavant. L'originalité ne dispense pas de la rigueur documentaire.*

1.2 Définir et Préciser Votre Sujet

Une erreur fréquente chez les étudiants est de confondre sujet et objet de recherche. Il est impératif d'opérer une distinction nette entre les deux notions.

| Sujet | Objet de Recherche |
|--|---|
| Thème général, large, vague. Ex : « La performance des PME » | Question ciblée et précise. Ce que l'on cherche à comprendre ou résoudre. |
| « Qu'est ce que j'étudie ? » | « Qu'est ce que je cherche ? » |

Source : Etabli par l'auteur

Une fois le sujet choisi, il convient de passer à l'étape du questionnement : qu'allez vous chercher à comprendre ? Quel problème allez vous vous donner comme projet à résoudre ? C'est cette démarche qui conduit à la définition de l'objet de recherche.

1.3 Critères d'Évaluation d'un Mémoire de Recherche

Connaître les critères d'évaluation dès le début du travail permet à l'étudiant d'orienter efficacement ses efforts. L'évaluation porte sur deux dimensions : le fond et la forme.

A. Évaluation sur le Fond

1° Dans l'Introduction :

- Justification du choix de la thématique (utilité académique, scientifique et professionnelle).
- Processus de problématisation : définition, analyse et questionnement des concepts.
- Clarté de la question de recherche et pertinence de la problématique.

2° Démarche Méthodologique :

- Cohérence entre l'approche méthodologique choisie et la problématique posée.
- Pertinence des outils utilisés par rapport à la méthodologie retenue.

3° Résultats et Analyses :

- Qualité de l'analyse et utilisation rigoureuse des outils de recherche.
- Les résultats répondent-ils à la problématique de départ ?
- Clarté, adéquation et synthèse de la présentation des résultats.

4° Conclusion :

- Réponse à la problématique, recommandations et perspectives futures.
- L'originalité de l'étude ressort-elle clairement ?
- Les apports (académiques et professionnels) et les limites (méthodologiques) sont-ils exposés ?
- Les conclusions ouvrent-elles sur de nouvelles interrogations ou recommandations ?

B. Évaluation sur la Forme

| Critère | Éléments vérifiés |
|-----------------|---|
| Langue et style | Orthographe, grammaire, ponctuation, style rédactionnel |
| Structure | Plan, équilibre entre parties et chapitres |
| Mise en forme | Schémas, tableaux, annexes |
| Références | Citations, références bibliographiques normalisées |
| Navigation | Table des matières, sommaire |

Source : Etabli par l'auteur

Partie II — La Recherche Documentaire

2.1 Rôle et Objectifs de la Recherche Documentaire

La recherche documentaire constitue une étape clé du processus de problématisation. Elle ne se réduit pas à une simple collecte d'informations, mais représente une démarche intellectuelle structurée visant à fonder scientifiquement le questionnement de recherche.

Les objectifs de cette étape sont :

- Définir les concepts clés du thème étudié.
- Élaborer une revue de littérature solide et pertinente.
- Faire émerger la problématique à partir des lacunes et tensions identifiées dans la littérature.

2.2 Comment Chercher ? Six Principes Fondamentaux

Une recherche documentaire efficace repose sur les six principes suivants :

1. Définir ses besoins documentaires en amont.
2. Multiplier les sources d'information en privilégiant la qualité sur la quantité.
3. Chercher toujours l'information à la source (sources primaires).
4. Citer systématiquement toutes les sources utilisées.
5. Savoir se limiter dans le temps (gestion du calendrier documentaire).
6. Disposer d'une méthode de traitement des informations (grille de lecture, fiches de lecture).

2.3 Recherche Simple et Recherche Multicritères

A. La Recherche Simple

La recherche simple porte sur un seul critère : le mot clé. Ce mot clé doit être :

- Synthétique (un seul mot).
- Précis et représentatif du concept recherché.
- Non générique (éviter les termes trop larges comme « gestion » ou « économie »).

B. La Recherche Multicritères

La recherche multicritère articule plusieurs mots clés grâce au langage documentaire. Elle utilise notamment les éléments suivants :

| Outil | Fonction | Exemple |
|----------------|------------------------|--|
| ET / AND | Restreint la recherche | <i>performance ET PME</i> |
| OU / OR | Élargit la recherche | <i>comptabilité OU finance</i> |
| SAUF / NOT | Exclut une notion | <i>banque SAUF centrale</i> |
| Troncature (*) | Portion de mot | <i>*évolu → évolution, évoluer</i> |
| Phrase | Expression exacte | <i>« apprentissage organisationnel »</i> |

Source : Etabli par l'auteur

2.4 Où Chercher ? Sources et Bases de Données

A. Types de Documents

Trois grandes catégories de documents scientifiques :

- Monographies : livres, chapitres ou parties d'ouvrages.
- Périodiques : articles publiés dans des revues scientifiques ou la presse spécialisée.
- Documentation électronique : sites Internet, bases de données en ligne.

B. Principales Bases de Données

| Type | Bases disponibles |
|-----------------------------------|---|
| Bases bibliographiques textuelles | SNDL, CERIST, Cairn.fr, EBSCOHOST, HAL (Archives ouvertes), Springerlink.com |
| Bases de données d'entreprises | Diane, Amadeus (5 millions d'entreprises dans +30 pays) |
| Bases statistiques et économiques | Banque Mondiale (Dataworldbank.org), FMI, CREAD, indicateurs sectoriels et pays |

Source : Etabli par l'auteur

2.5 Organiser et Traiter l'Information

A. La Grille de Lecture

La grille de lecture est un outil méthodologique qui permet d'organiser et de synthétiser les informations retenues lors des lectures. Il ne suffit pas de lire ; encore faut-il comprendre, analyser et retenir l'essentiel.

Conseils pratiques pour organiser les lectures :

- S'orienter d'abord vers les ouvrages de référence, puis élargir vers des ressources offrant une diversité de perspectives.
- Penser à actualiser régulièrement les informations (privilégier les travaux récents).
- Classer et hiérarchiser les documents dans un dossier documentaire.

B. La Fiche de Lecture

La fiche de lecture est un outil de synthèse indispensable. Elle doit contenir les éléments suivants :

| Rubrique | Contenu |
|--------------------|---|
| Référence complète | Auteur(s), année, titre, revue/éditeur, pages |
| Localisation | Bibliothèque, base de données, URL |
| Résumé | Bref historique et principaux concepts abordés |
| Mots clés | Concepts principaux du document |
| Concepts clés | Définitions et notions essentielles |
| Note de recherche | Cadre théorique, approche empirique, courant de pensée, méthode |

Source : Etabli par l'auteur

Exemple de Référence Bibliographique (Norme APA)

Saint Charles, J. & Mongeau, P. (2005). L'étude des réseaux humains de communication. Dans J. Saint Charles & P. Mongeau, *Communication : horizons de pratiques et de recherches* (pp. 73–99). Québec : Presse de l'Université du Québec.

Partie III — De la Revue de Littérature à la Construction de la Problématique

3.1 La Revue de Littérature

La revue de littérature, également appelée « état de l'art », est l'exercice qui permet de faire le point sur les connaissances existantes relatives au thème étudié. Elle précède et conditionne la formulation de la problématique.

Elle remplit deux fonctions essentielles :

- Définir les concepts du thème étudié avec précision et rigueur.
- Identifier les tensions, contradictions et lacunes dans la littérature existante, qui feront naître la problématique.

3.2 Qu'est ce qu'une Problématique ?

La problématique est au cœur de toute recherche scientifique. Elle ne se réduit pas à une simple question ; elle constitue un questionnement construit et structuré.

« Une problématique est une question de nature conceptuelle. C'est une interrogation de nature théorique. Elle met en relation des concepts. » — Kalika, 2008

« La problématique, c'est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi. » — Beaud, 2006

De ces définitions, on retient que :

- Il n'y a pas de bonne recherche sans problématique claire.
- La problématique fixe la (ou les) question(s) essentielle(s) de la recherche.
- Elle précise les concepts mobilisés et les hypothèses à vérifier.

NB : La formulation de la problématique est longue à émerger et peut faire l'objet de plusieurs tentatives de stabilisation. Votre directeur de mémoire doit valider votre problématique.

3.3 Comment Problématiser ?

A. Définir les Concepts du Thème

Un concept est une représentation mentale abstraite (ex : la mondialisation, l'éthique, la performance). Il est aussi la traduction de données empiriques issues de la réalité.

Un concept doit être approché de deux manières :

- Qualitative : identification des idées clés liées au concept.
- Quantitative : identification des indicateurs mesurables (ratios, indices, etc.).

B. Analyser les Concepts

L'analyse des concepts se fait à deux niveaux :

- Niveau descriptif : dresser l'état de la connaissance (ou « état de l'art ») sur le concept.
- Niveau analytique explicatif : mise en perspective des connaissances, prise de recul, évaluation des relations de cause à effet ou remise en cause de ces relations.

C. Questionner les Concepts : la Méthode QQQQC

La problématique émerge d'un questionnement systématique du thème à partir de la méthode QQQQC :

| Lettre | Question | Ce qu'elle permet d'interroger |
|--------------------|-----------------------------|--|
| Q — Quoi | Quel est le problème ? | Nature et définition du phénomène étudié |
| Q — Qui | Qui est concerné ? | Acteurs, parties prenantes, population ciblée |
| O — Où | Où se pose t il ? | Contexte géographique, sectoriel, organisationnel |
| Q — Quand | Quand se pose t il ? | Dimension temporelle, période, événement déclencheur |
| C — Comment | Comment se manifeste t il ? | Mécanismes, processus, modalités observables |

Source : Etabli par l'auteur

Conseils pour mener à bien le questionnement :

7. Lister toutes les questions qui viennent à l'esprit et qui sont en lien avec le sujet.
8. Élargir le champ de questionnement (une question peut en appeler une autre). La problématique émergera de la récurrence des questions identifiées.

3.4 Application : Du Thème à la Problématique

Voici un exemple complet illustrant le passage d'un thème à la problématique, suivi des questions de recherche associées.

Exemple : Marketing Expérientiel et Stratégie de Différenciation

| | |
|------------------------------|--|
| Thème général | Les nouvelles tendances du marketing et la stratégie de différenciation des marques. |
| Concepts clés définis | Marketing expérientiel, théâtralisation, animation commerciale, stratégie de différenciation, marque. |
| Analyse des concepts | Contexte concurrentiel dense ; consommateur en quête d'expériences ; nécessité d'intégrer des composantes affectives dans la stratégie marketing. |
| Questionnement QOOQC | Quelles techniques utiliser ? Comment intégrer le merchandising relationnel ? Quels indicateurs de performance choisir ? |
| Problématique retenue | <i>Le marketing expérientiel, la théâtralisation et les animations commerciales peuvent ils constituer une stratégie de différenciation pour les marques ?</i> |

Questions de recherche liées à cette problématique :

- Comment différencier la marque et quelles techniques utiliser ?
- Comment intégrer le marketing expérientiel au point de vente ?
- Quel est le positionnement différentiel de la marque par rapport à ses concurrents ?
- Comment évaluer la performance de la stratégie adoptée et quels indicateurs choisir ?

Partie IV — La Formulation des Hypothèses de Recherche

4.1 Définition et Nature de l'Hypothèse

L'hypothèse de recherche est l'élément qui confère à la recherche son caractère scientifique. Elle se distingue de la problématique en ce qu'elle propose une réponse anticipée et vérifiable.

« L'hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée à une question typique de recherche. »

« L'hypothèse peut être un énoncé déclaratif précisant la relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imaginés. »

L'hypothèse se distingue de la simple intuition par les caractéristiques suivantes :

- Elle établit une relation à vérifier entre des faits, des événements ou des concepts.
- Sa formulation est plus précise que celle d'une question de recherche.
- Elle doit être plausible (réalisable et fondée théoriquement).
- Elle doit être vérifiable empiriquement.
- Elle doit être précise et communicable (formulable de manière claire).

4.2 Lien entre Problématique et Hypothèses

La problématique et les hypothèses entretiennent un rapport logique de complémentarité. La problématique pose la question ; les hypothèses proposent des réponses provisoires à tester.

| Problématique | Hypothèse(s) |
|-----------------------------|--|
| Question ouverte à explorer | Réponse anticipée à vérifier |
| Formulation interrogative | Formulation déclarative affirmative |
| Orienté la démarche | Guidée par la théorie et la revue de littérature |

Source : Etabli par l'auteur

Évaluation Formative

Cette évaluation formative a pour but de vérifier la compréhension des notions essentielles abordées au cours de ce module. Elle n'est pas notée et sert uniquement à consolider les apprentissages.

Section A — Questions à Choix Multiples (QCM)

Cochez la ou les réponse(s) correcte(s) pour chaque question.

| | |
|---|---|
| Q1. Parmi les éléments suivants, lequel est un critère ESSENTIEL dans le choix d'un sujet de recherche ? | |
| A. | La popularité du sujet sur les réseaux sociaux. |
| B. | La disponibilité de sources d'information accessibles et fiables. |
| C. | La longueur prévue du mémoire. |
| D. | Le nombre de pages exigées par l'encadreur. |
| Q2. Quelle est la différence principale entre le sujet et l'objet d'une recherche ? | |
| A. | Le sujet est plus précis que l'objet. |
| B. | L'objet désigne la question précise que l'on cherche à résoudre, le sujet est le thème général. |
| C. | Il n'y a aucune différence, les deux termes sont synonymes. |
| D. | Le sujet est toujours une question, l'objet est toujours une hypothèse. |
| Q3. L'opérateur booléen « ET » dans une recherche documentaire : | |
| A. | Élargit le champ de recherche en incluant plus de résultats. |
| B. | Exclut une notion de la recherche. |
| C. | Restreint la recherche en exigeant la présence de tous les termes associés. |
| D. | Est identique à l'opérateur « OU ». |
| Q4. Selon Kalika (2008), une problématique est : | |
| A. | Une liste de références bibliographiques. |
| B. | Une question de nature conceptuelle mettant en relation des concepts. |
| C. | Un résumé des résultats obtenus dans la recherche. |
| D. | Un plan détaillé des chapitres du mémoire. |
| Q5. Laquelle des caractéristiques suivantes est INDISPENSABLE à une hypothèse de recherche valide ? | |
| A. | Être formulée en plusieurs paragraphes détaillés. |
| B. | Être fondée sur un présupposé philosophique. |
| C. | Être plausible, vérifiable, précise et communicable. |

| | |
|-----------|---|
| D. | Contenir une référence à un auteur classique. |
|-----------|---|

Section B — Vrai ou Faux

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses, en justifiant brièvement votre réponse.

| Affirmation | V / F | Justification |
|---|--------------|----------------------|
| La recherche documentaire peut se faire sans définir préalablement ses besoins. | | |
| Une fiche de lecture synthétique doit contenir les mots clés et le courant de pensée de l'auteur. | | |
| La problématique peut être formulée sous forme d'une hypothèse. | | |
| L'opérateur « OU » dans une recherche multicritères restreint le nombre de résultats. | | |
| L'objet d'une recherche répond à la question générale « Qu'est ce que je cherche ? » | | |

Section C — Exercice de Problématisation

En vous basant sur le thème « L'impact de la digitalisation sur la performance des PME en Algérie », réalisez les travaux suivants :

- Identifiez et définissez brièvement les deux concepts clés du thème.
- Appliquez la méthode QQQC pour questionner ces concepts (3 questions minimum par lettre).
- Rédigez une problématique claire et précise.
- Formulez au moins deux hypothèses de recherche en lien avec votre problématique.

Références Bibliographiques

- Baraquin, N. et al. (2007). « Problématiser ». Dans Dictionnaire de Philosophie (3e éd.). Paris : Armand Colin.
- Beaud, M. (2006). L'art de la thèse. Paris : La Découverte.
- Kalika, M. (2008). Le mémoire de master. Paris : Dunod.
- Saint Charles, J. & Mongeau, P. (2005). L'étude des réseaux humains de communication. Dans J. Saint Charles & P. Mongeau (dir.), Communication : horizons de pratiques et de recherches (pp. 73–99). Québec : Presse de l'Université du Québec.

CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNÉES

INTRODUCTION

Présentation générale du cours

Ce cours traite des Phases 2 et 3 du processus de recherche : la conception de la stratégie méthodologique, la collecte des données, puis leur analyse, interprétation et discussion. Ces phases constituent le cœur opérationnel de tout travail de recherche académique et conditionnent directement la validité et la fiabilité des résultats obtenus.

Objectifs spécifiques du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer les approches quantitative et qualitative et choisir la plus adaptée à un problème de recherche donné ;
- Sélectionner et justifier les instruments de collecte de données appropriés (questionnaire, entretien, observation, etc.) ;
- Définir une population d'étude et constituer un échantillon représentatif selon les méthodes probabilistes et non probabilistes ;
- Élaborer un protocole de collecte de données rigoureux incluant le pré test ;
- Concevoir un plan d'analyse des données en lien avec les hypothèses de recherche ;
- Présenter, interpréter et discuter des résultats de recherche de manière scientifiquement rigoureuse ;
- Rédiger les sections méthodologiques d'un rapport de recherche en L2 SFC.

Rappel de la Phase 1 et articulation avec la Phase 2

Dans le cours précédent, nous avons vu que la Phase 1 de la recherche consiste à formuler le problème, définir les questions de recherche, poser les objectifs, formuler les hypothèses et opérationnaliser les variables. Cette phase constitue le cadre conceptuel et théorique du travail.

La Phase 2, objet principal de ce cours, vient compléter ce cadre en répondant à la question fondamentale : comment allons nous répondre empiriquement à ces questions ? Elle engage le chercheur dans une série de choix stratégiques qui détermineront la qualité de l'ensemble du travail.

PHASE 2 : CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE ET COLLECTE DES DONNÉES

Vue d'ensemble des étapes de la Phase 2

La Phase 2 se déroule en six étapes successives et interdépendantes. Chaque étape conditionne la suivante et doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avant d'être mise en œuvre.

| Étape | Intitulé | Description synthétique |
|-------|----------------------------|---|
| 01 | Choix de la méthode | Définir l'approche : quantitative, qualitative ou mixte |
| 02 | Instruments de collecte | Sélectionner les outils : questionnaires, entretiens, observations... |
| 03 | Population et échantillon | Identifier les participants à l'étude |
| 04 | Déroulement de la collecte | Planifier les modalités pratiques de l'acquisition des données |
| 05 | Plan d'analyse | Anticiper le traitement et l'interprétation des informations |
| 06 | Collecte effective | Mettre en œuvre le protocole défini |

Source : Etabli par l'auteur

1.1 — Choisir la méthode de recherche

A. L'approche quantitative

L'approche quantitative repose sur des mesures chiffrées pour décrire, comparer et établir des relations entre variables. Elle mobilise des données numériques, des outils standardisés et des analyses statistiques appliquées à des échantillons souvent larges.

Caractéristiques principales : données numériques et mesurables ; outils standardisés et reproductibles ; traitement statistique ; recherche de généralisation des résultats.

Les instruments de collecte typiquement associés à cette approche sont :

- les questionnaires à items fermés (échelles de Likert, choix multiples, oui/non) ;
- les observations structurées avec grille de codage ;
- les tests standardisés ;
- les bases de données institutionnelles (statistiques officielles, données bancaires, comptables, etc.).

B. L'approche qualitative

L'approche qualitative vise à comprendre en profondeur les perceptions, motivations, significations et comportements des acteurs. Elle se caractérise par le recueil de données non

numériques (texte, verbatim), une grande flexibilité méthodologique et une analyse thématique appliquée à des échantillons réduits mais riches en information.

Caractéristiques principales : données textuelles, discursives ou observationnelles ; échantillon de petite taille mais riche ; analyse thématique ou de contenu ; objectif de compréhension plutôt que de mesure.

Les instruments de collecte typiquement associés à cette approche sont :

- les entretiens semi directifs ou non directifs ;
- les observations participantes ;
- les analyses documentaires (rapports, textes, archives) ;
- les focus groups.

C. Tableau comparatif des deux approches

| Critère | Approche Quantitative | Approche Qualitative |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Type de données | Numériques, chiffrées | Textuelles, narratives |
| Objectif | Mesurer, comparer, généraliser | Comprendre, interpréter |
| Taille de l'échantillon | Grande (30 à 300+) | Petite (5 à 15 personnes) |
| Instruments | Questionnaire, tests, BDD | Entretiens, observations, docs |
| Analyse | Statistique (SPSS, Excel) | Thématique, de contenu |
| Question type | « Quelle relation ? » | « Pourquoi ? Comment ? » |

Source : Etabli par l'auteur

D. Les critères de choix méthodologique

Le choix entre les deux approches ne doit pas être arbitraire. Il repose sur quatre critères fondamentaux :

1. La nature de la question de recherche : si la question commence par « quelle relation ? », « dans quelle mesure ? », « quel est le niveau de ? », l'approche quantitative est indiquée. Si elle commence par « pourquoi ? », « comment ? », « quels sont les facteurs qui ? », l'approche qualitative est plus pertinente.
2. Les objectifs spécifiques de l'étude : décrire, comparer, expliquer (quantitatif) vs comprendre, explorer, interpréter (qualitatif).
3. Les ressources disponibles : temps, accès au terrain, compétences statistiques du chercheur.
4. Le niveau académique du chercheur : en L2, une approche simple et réalisable est recommandée. Le questionnaire en ligne (Google Forms) constitue l'option la plus appropriée pour la majorité des travaux.

I.2 — Les instruments de collecte de données

A. Le questionnaire

Le questionnaire est l'instrument le plus utilisé en L2 pour sa facilité d'administration, sa capacité à mesurer plusieurs variables simultanément et la rapidité du traitement statistique qu'il permet.

On distingue trois types de questions :

- 1. Les questions fermées :** L'enquêté choisit parmi des réponses prédéfinies. Exemples : oui/non, modalité unique, choix multiples.
- 2. Les questions à échelle de Likert :** L'enquêté indique son degré d'accord sur une échelle numérique.
- 3. Les questions ouvertes :** L'enquêté répond librement. Rares en L2 car difficiles à traiter statistiquement.

B. L'entretien

L'entretien permet de recueillir des données riches et nuancées. Il existe trois formes principales :

- Entretien directif : questions fermées, résultats proches d'un questionnaire oral.
- Entretien semi directif : guide thématique souple, l'enquêteur relance le discours de l'enquêté. Le plus utilisé en recherche qualitative.
- Entretien non directif : thème général, parole libre de l'enquêté, analyse en profondeur.

C. L'observation

L'observation peut être structurée (grille de codage, approche quantitative) ou participante (immersion du chercheur, approche qualitative). Elle est particulièrement pertinente quand les comportements observés ne correspondent pas toujours aux comportements déclarés.

I.3 — Population et échantillon

A. Définitions

Population d'étude : l'ensemble total des individus, objets ou situations concernés par le problème de recherche. Exemple : tous les étudiants de L2 SFC d'une université (≈ 420 personnes).

Échantillon : une partie représentative de la population, sélectionnée pour la collecte effective des données. Il permet un gain de temps et de ressources tout en permettant des inférences à la population totale.

B. Les méthodes d'échantillonnage

Méthodes probabilistes : chaque individu de la population a une probabilité connue et non nulle d'être sélectionné. Exemple : tirage au sort. Ces méthodes sont rares en L2 (nécessitent un accès complet à la liste de la population).

Méthodes non probabilistes (les plus utilisées en L2) :

- Accidentel (ou de convenance) : on interroge les individus selon leur disponibilité. Simple mais peu représentatif.
- Raisonné (ou purposif) : on sélectionne des individus selon des critères précis pertinents pour l'étude.
- Boule de neige : chaque participant recommande d'autres participants. Utile quand la population est difficile d'accès.

C. Taille recommandée de l'échantillon en L2

| Type d'instrument | Taille recommandée |
|---------------------------|---------------------|
| Questionnaire | 30 à 150 répondants |
| Entretiens semi directifs | 5 à 10 participants |

Source : Etabli par l'auteur

1.4 — Le déroulement de la collecte des données

La collecte des données ne s'improvise pas. Elle suit un protocole rigoureux en trois temps :

Étape 1 — Élaboration du protocole : préciser le lieu, la durée, le mode d'administration (en ligne, en face à face), les instructions données aux participants, les modalités de consentement et les règles éthiques (anonymat, confidentialité).

Étape 2 — Le pré test (pilotage) : tester l'instrument sur un petit sous échantillon de 5 à 10 personnes pour vérifier la clarté des questions, le temps de réponse et l'adéquation des échelles. Les résultats du pré test ne sont pas inclus dans l'analyse finale.

Étape 3 — La collecte proprement dite : réaliser la collecte sur l'échantillon final en suivant strictement le protocole défini et en notant tout imprévu ou biais potentiel.

I.5 — Le plan d'analyse des données

Avant même de commencer la collecte, le chercheur doit anticiper comment il analysera les données recueillies. Ce plan d'analyse garantit la cohérence entre les hypothèses posées, les instruments utilisés et les méthodes de traitement choisies.

A. Analyse quantitative

- Statistiques descriptives : fréquences, pourcentages, moyennes, écarts types pour décrire la distribution de chaque variable.
- Tests d'hypothèses : Chi², t test, corrélation de Pearson pour tester les relations entre variables.
- Représentations graphiques : histogrammes, diagrammes en barres, courbes de tendance.

B. Analyse qualitative

- Retranscription et codage des verbatims.
- Catégorisation des codes en thèmes et sous thèmes.
- Analyse thématique ou de contenu pour identifier les patterns récurrents.

I.6 — Exemple complet intégré : Gestion du temps et performance académique

Le tableau suivant récapitule l'ensemble de la Phase 2 appliquée à un projet de recherche concret portant sur la relation entre la gestion du temps et la performance académique des étudiants de L2 SFC.

| Composante | Détail de la démarche |
|-------------------|---|
| Méthode | Approche quantitative avec questionnaire de 20 items (échelles Likert et questions fermées) |
| Population | Tous les étudiants de L2 SFC (≈ 420 étudiants) |
| Échantillon | 120 étudiants volontaires — échantillonnage accidentel |
| Pré test | 10 étudiants — du 01 au 04 avril 2025 |
| Collecte | Google Forms — du 05 au 12 avril 2025 — consentement intégré au formulaire |
| Plan d'analyse | Fréquences et moyennes descriptives → corrélation planification/moyenne → t test groupes planificateurs vs non planificateurs |
| Traitement | Export automatique Google Forms → Excel → analyse statistique |

Source : Etabli par l'auteur

PHASE 3 : ANALYSE, INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

La Phase 3 constitue l'aboutissement intellectuel du processus de recherche. Après la collecte des données (Phase 2), l'étudiant doit les analyser, les interpréter et discuter les résultats obtenus. Cette démarche permet de répondre aux questions de recherche et de vérifier les hypothèses formulées en Phase 1.

II.1 — Analyser et présenter les données collectées

L'analyse des données consiste à transformer les informations brutes recueillies sur le terrain en résultats clairs, organisés et compréhensibles. Elle s'articule en quatre opérations fondamentales.

A. Ordonner les données

Cette première étape consiste à structurer les informations brutes pour qu'elles deviennent exploitables. Il s'agit de transformer des observations disparates en un ensemble cohérent.

Opérations concrètes :

- Saisir les réponses d'un questionnaire dans un tableau Excel ou SPSS.
- Transcrire un entretien enregistré (retranscription verbatim).
- Organiser les observations dans un journal de terrain structuré.

Objectif : rendre les données lisibles et prêtes pour l'analyse.

B. Classer les données

Le chercheur regroupe les informations selon des catégories, des variables ou des thèmes prédéfinis. Ce processus permet de dégager des patterns et des structures significatives au sein des données.

Opérations concrètes :

- Regrouper les réponses par catégories (âge, sexe, niveau de revenu, filière...).
- Classer les propos des interviewés selon des thèmes (satisfaction, difficultés rencontrées, besoins exprimés...).

Objectif : faire apparaître des structures dans l'information pour une meilleure compréhension.

C. Comparer les données

La comparaison est essentielle pour identifier les différences, les ressemblances, les évolutions et les phénomènes récurrents entre groupes ou entre périodes.

| Type de comparaison | Exemple appliqué |
|-----------------------|---|
| Différences | Comparer la satisfaction entre étudiants de L1 et de L2 |
| Ressemblances | Identifier des pratiques communes entre groupes démographiques différents |
| Évolutions | Analyser les changements de comportement de consommation au fil du temps |
| Phénomènes récurrents | Tendances observées dans des études similaires antérieures |

Source : Établi par l'auteur

D. Mesurer la force du lien entre les variables

Pour les recherches quantitatives, il est indispensable de mesurer statistiquement les relations entre les variables afin de vérifier si les liens prévus dans les hypothèses sont effectivement observés dans les données.

- Corrélation de Pearson (r) : mesure la relation linéaire entre deux variables continues (ex. : score de planification et moyenne semestrielle).
- Chi deux (χ^2) : teste l'indépendance entre deux variables catégorielles.
- Test t de Student : compare les moyennes de deux groupes indépendants.
- Fréquences et pourcentages : statistiques descriptives de base.

E. Présenter les résultats : clarté et objectivité

La présentation des résultats doit être rigoureusement distinguée de leur interprétation. À ce stade, le chercheur décrit ce que les données montrent, sans encore en expliquer les causes.

Formats de présentation recommandés :

- Tableaux : pour organiser des données numériques ou des fréquences.
- Graphiques (histogrammes, diagrammes en secteurs) : pour visualiser des tendances et des comparaisons.
- Citations verbatim : extraits d'entretiens pour illustrer des résultats qualitatifs.
- Schémas : pour représenter des processus ou des relations entre variables.

II.2 — Interpréter et discuter les résultats

Une fois les données analysées et présentées, il est temps de leur donner du sens. L'interprétation et la discussion constituent les étapes les plus intellectuelles de la recherche.

A. Vérifier l'authenticité et la cohérence des résultats

Avant toute interprétation, le chercheur doit s'assurer que ses résultats sont fiables (consistent d'une mesure à l'autre) et valides (mesurent bien ce qu'ils sont censés mesurer). Cette vérification peut passer par le calcul d'un alpha de Cronbach pour les échelles Likert, ou par une triangulation des sources pour les données qualitatives.

B. Vérifier les hypothèses de recherche

Chaque hypothèse formulée en Phase 1 doit être confrontée aux résultats obtenus. Trois issues sont possibles :

- Confirmation : les données soutiennent l'hypothèse initiale.
- Infirmerie : les données contredisent l'hypothèse initiale.
- Nuancement : les données confirment partiellement l'hypothèse, sous certaines conditions ou pour certains sous groupes.

C. Interpréter les résultats

L'interprétation consiste à expliquer et justifier les résultats, en les reliant à la problématique initiale et au cadre théorique. Le chercheur cherche à répondre à la question : pourquoi ce résultat ? À quoi est-il lié ?

D. Discuter les résultats

La discussion replace les résultats dans un contexte scientifique plus large. Elle consiste à confronter les résultats obtenus avec la littérature scientifique existante : les résultats confirment-ils ou infirment-ils les théories mobilisées dans le cadre théorique ?

II.3 — Les qualités essentielles requises en Phase 3

La Phase 3 est la plus intellectuelle du processus de recherche. Elle exige de la part du chercheur quatre qualités fondamentales :

| Qualité requise | Ce qu'elle implique concrètement |
|------------------------|--|
| Organisation | Structurer l'analyse de manière logique, progressive et lisible pour le lecteur. |
| Rigueur | Vérifier la fiabilité et la validité de chaque résultat avant de le présenter. |
| Réflexion | Interpréter et donner du sens aux découvertes en les reliant aux hypothèses et au cadre théorique. |
| Esprit critique | Discuter les limites de l'étude, les résultats inattendus et les pistes de recherche futures. |

Le tableau suivant synthétise l'articulation logique des trois phases du processus de recherche méthodologique étudié dans ce module.

| Phase | Question centrale | Actions principales | Résultat attendu |
|--------------|---------------------------------|--|----------------------------|
| Phase 1 | Quel est le problème ? | Formulation, hypothèses, variables | Cadre conceptuel clair |
| Phase 2 | Comment collecter les données ? | Méthode, instruments, échantillon, protocole | Données fiables et valides |
| Phase 3 | Que montrent les données ? | Analyse, interprétation, discussion | Réponses aux hypothèses |

Source : Etabli par l'auteur

ÉVALUATION FORMATIVE

Cette évaluation formative a pour objectif de vérifier l'assimilation des concepts fondamentaux présentés dans ce cours. Elle se compose de trois parties : un questionnaire à choix multiples (QCM), des questions à développement court et une mise en situation pratique.

Partie A — Questionnaire à Choix Multiples

Pour chaque question, cochez la ou les réponses exactes.

Question 1 – Qu'est ce qui caractérise principalement l'approche quantitative ?

- A. Elle vise à comprendre en profondeur les motivations des acteurs.
- B. Elle repose sur des données numériques et des analyses statistiques.
- C. Elle utilise principalement des entretiens semi directifs.
- D. Elle s'applique à des échantillons de 5 à 10 personnes.

Question 2 – Quelle question de recherche oriente vers une approche qualitative ?

- A. Quel est le taux d'absentéisme moyen en L2 SFC ?
- B. Dans quelle mesure la gestion du temps influence t elle la moyenne ?
- C. Pourquoi certains étudiants abandonnent ils leur formation ?
- D. Quelle est la corrélation entre motivation et réussite ?

Question 3 – La méthode d'échantillonnage 'boule de neige' consiste à :

- A. Tirer au sort des individus dans la population totale.
- B. Interroger les personnes disponibles au moment de l'enquête.
- C. Demander à chaque participant de recommander d'autres participants.
- D. Choisir des individus selon des critères de pertinence prédéfinis.

Question 4 – Quelle est la taille d'échantillon recommandée pour un questionnaire en L2 ?

- A. 5 à 10 répondants.
- B. 30 à 150 répondants.
- C. 300 à 500 répondants.
- D. Il n'y a pas de recommandation spécifique.

Question 5 – Le pré test d'un questionnaire a pour objectif de :

- A. Collecter les données définitives de l'étude.
- B. Vérifier la clarté des questions et ajuster l'instrument si nécessaire.
- C. Former les enquêteurs à la passation.
- D. Calculer les statistiques descriptives préliminaires.

Question 6 – En analyse quantitative, le test t de Student permet de :

- A. Mesurer la corrélation entre deux variables continues.
- B. Comparer les moyennes de deux groupes indépendants.
- C. Tester l'indépendance entre deux variables catégorielles.
- D. Identifier des thèmes dans des verbatims.

Question 7 – Que signifie 'présenter les résultats' sans encore les interpréter ?

- A. Expliquer pourquoi on observe tel phénomène.

- B. Confronter les résultats à des théories existantes.
- C. Décrire objectivement ce que les données montrent.
- D. Formuler des recommandations pour de futurs travaux.

Question 8 – La discussion des résultats consiste principalement à :

- A. Présenter les tableaux et graphiques issus de l'analyse.
- B. Confronter les résultats obtenus avec la littérature scientifique.
- C. Décrire le protocole de collecte des données.
- D. Formuler les hypothèses de recherche.

Question 9 – Quel instrument est le plus adapté à une étude qualitative de type L2 ?

- A. Un questionnaire en ligne de 25 items Likert.
- B. Une base de données institutionnelle.
- C. Un entretien semi directif avec guide thématique.
- D. Un test standardisé avec grille de correction.

Question 10 – Quelle est la bonne définition de la 'population d'étude' ?

- A. L'échantillon sélectionné pour répondre au questionnaire.
- B. L'ensemble des individus retenus pour les entretiens.
- C. L'ensemble total des individus concernés par le problème de recherche.
- D. Les participants au pré test.

Partie B — Questions à développement court

Question 1

Un étudiant de L2 SFC souhaite étudier le sujet suivant : « L'impact du stress financier sur les résultats académiques des étudiants boursiers ». Proposez pour ce sujet : (a) une question de recherche, (b) l'approche méthodologique appropriée, et (c) l'instrument de collecte le mieux adapté. Justifiez vos choix en 5 à 8 lignes.

Question 2

Expliquez la distinction entre 'présenter les résultats' et 'interpréter les résultats'. Illustrez votre réponse par un exemple concret tiré du domaine des Sciences Financières et Comptabilité (5 à 8 lignes).

Question 3

Pourquoi le pré test est-il une étape indispensable dans la démarche de collecte des données ? Quelles erreurs permet-il de prévenir ? Donnez deux exemples concrets d'ajustements qui peuvent résulter d'un pré test (5 à 8 lignes).

Partie C — Mise en situation pratique

Lisez attentivement la situation ci dessous et répondez aux questions qui suivent.

Situation :

Fatima est étudiante en L2 SFC. Elle souhaite réaliser un mini projet de recherche sur le thème suivant : « Les facteurs qui influencent le choix de la filière comptabilité chez les étudiants de L2 ». Elle a formulé l'hypothèse suivante : « Le choix de la filière comptabilité est principalement motivé par les perspectives d'emploi ». Elle dispose de 3 semaines pour collecter ses données et doit interroger des étudiants de sa promotion (≈ 85 étudiants).

1. Quelle approche méthodologique recommandez vous à Fatima ? Justifiez votre choix (3 lignes).
2. Quel instrument de collecte lui conseillez vous ? Quel type de questions doit il contenir pour tester son hypothèse ? (4 lignes)
3. Quelle méthode d'échantillonnage est la plus réaliste compte tenu des contraintes de Fatima ? Justifiez (3 lignes).
4. Proposez un plan d'analyse adapté à cette étude (quantitatif ou qualitatif) en mentionnant au moins deux méthodes statistiques ou techniques d'analyse appropriées (4 lignes).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Fortin, M. F. & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Creswell, J. W. (2014). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. Thousand Oaks : SAGE Publications.

- Evrard, Y., Pras, B. & Roux, E. (2009). *Market : Études et recherches en marketing*. Paris : Dunod.
- Parasuraman, A., Zeithaml, V. A. & Berry, L. L. (1988). *SERVQUAL: A multiple item scale for measuring consumer perceptions of service quality*. *Journal of Retailing*, 64(1), 12-40.

La Fiche de Lecture

INTRODUCTION

La rédaction d'une fiche de lecture est une compétence fondamentale dans le parcours universitaire, particulièrement en Sciences Financières et Comptabilité où la maîtrise de la documentation scientifique et professionnelle constitue un prérequis incontournable. Ce cours vous dote des outils méthodologiques nécessaires pour lire efficacement, synthétiser rigoureusement et analyser de manière critique tout ouvrage ou article de votre domaine.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS

1. Définir la notion de fiche de lecture et en identifier les finalités académiques et professionnelles.
2. Distinguer et appliquer les trois types de lecture (sélective, diagonale, active) selon le contexte de travail.
3. Construire une fiche de lecture structurée en respectant les 6 composantes académiques requises.
4. Mobiliser les techniques de lecture analytique pour extraire les idées principales d'un ouvrage.
5. Développer une posture critique et argumentée vis à vis d'un texte académique ou professionnel.

COMPÉTENCES VISÉES

- Compétence rédactionnelle : synthèse concise, précise et structurée.
- Compétence analytique : identification des idées clés et prise de recul critique.
- Compétence documentaire : organisation des références bibliographiques.
- Compétence communicationnelle : restitution orale et écrite des savoirs.

DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA FICHE DE LECTURE

1.1 Qu'est ce qu'une fiche de lecture ?

La fiche de lecture est un document de synthèse rédigé à l'issue de la lecture d'un ouvrage ou d'un article scientifique. Elle constitue un compte rendu structuré qui regroupe :

- Un résumé des idées et concepts essentiels développés par l'auteur.
- Une présentation des thèses soutenues et de la démarche argumentative.
- Une analyse personnelle et critique de l'œuvre.

En Sciences Financières et Comptabilité, la fiche de lecture s'applique aussi bien aux ouvrages théoriques (finance d'entreprise, comptabilité analytique, audit) qu'aux rapports professionnels, aux normes comptables (IFRS, PCG) et aux articles de revues spécialisées.

Illustration — Positionnement de la fiche de lecture

| | | |
|---|--|---|
|  LECTURE de l'ouvrage |  FICHE DE LECTURE |  COMMUNICATION orale / écrite |
|---|--|---|

1.2 Les objectifs de la fiche de lecture

La fiche de lecture poursuit un double objectif, en apparence paradoxal :

| | |
|---|---|
| Objectif 1 — Dispenser et donner envie | La fiche doit permettre à un lecteur de comprendre l'essentiel de l'ouvrage sans avoir à le lire intégralement, tout en lui donnant envie de l'explorer davantage. |
| Objectif 2 — Évaluer la compréhension | La fiche témoigne de la capacité de son auteur à synthétiser, analyser et s'appropriier un texte tout en maintenant une distance critique nécessaire à l'objectivité. |

LA PRATIQUE DE LECTURE : LES TROIS TECHNIQUES

Avant de rédiger une fiche de lecture, il est indispensable de choisir la technique de lecture adaptée à l'objectif poursuivi. Trois techniques sont distinguées selon le niveau de profondeur souhaitée.

2.0 Tableau comparatif des trois techniques

| Critère | Lecture sélective | Lecture en diagonale | Lecture active |
|----------------------|--------------------------------|--|--|
| Objectif | Évaluer l'utilité de l'ouvrage | Repérer les passages importants d'un article | Comprendre en profondeur la pensée de l'auteur |
| Support idéal | Livre, ouvrage | Article scientifique ou de presse | Tout document à analyser |
| Profondeur | Superficielle (repérage) | Intermédiaire (survol ciblé) | Approfondie (analyse critique) |

2.1 La lecture sélective ou de repérage

La lecture sélective vise à évaluer rapidement l'intérêt et la pertinence d'un ouvrage avant de s'y investir pleinement. Elle s'appuie sur l'observation méthodique des éléments structurants du livre.

Éléments à observer lors d'une lecture sélective :

L'endos du livre (4ème de couverture) : Contient la biographie de l'auteur, un résumé et les commentaires sur l'œuvre.

La page de titre et mentions légales : Renseigne sur les publications antérieures de l'auteur et les éditions (impact de l'ouvrage).

La table des matières : Révèle la structure du raisonnement de l'auteur et les chapitres les plus pertinents.

La préface / L'avant propos : Situe l'ouvrage dans son contexte académique ou professionnel.

Les titres, sous titres, mots en gras/italique : Constituent des "poteaux indicateurs" qui guident la lecture.

L'introduction et la conclusion : Exposent le point de départ, les objectifs de l'auteur et les perspectives ouvertes.

L'index et le glossaire : Permettent de localiser rapidement les concepts clés et les définitions techniques.

2.2 La lecture en diagonale

La lecture en diagonale s'applique principalement aux articles scientifiques. Elle permet d'en évaluer la pertinence sans procéder à une lecture intégrale.

Étapes de la lecture en diagonale :

1. Lire le résumé (abstract) figurant en début d'article.
2. Relever la date de publication et les informations sur l'auteur.
3. Lire l'introduction et la conclusion en repérant les groupes de mots importants.

4. Parcourir les titres et sous titres, ou à défaut la première phrase de chaque paragraphe.
5. Survoler l'ensemble de l'article sans fixer l'attention sur un point particulier.
6. Sélectionner les passages qui méritent une lecture plus attentive.
7. Relever les mots ou expressions mis en évidence (gras, italique, majuscules, soulignés).

2.3 La lecture active

La lecture active est la technique la plus complète. Elle mobilise les capacités intellectuelles de l'étudiant pour comprendre en profondeur la pensée de l'auteur, extraire les informations significatives et adopter une posture critique.

Consignes de mise en pratique :

- Effectuer d'abord un survol pour identifier les chapitres les plus pertinents.
- Identifier les idées principales et secondaires (surligner, annoter en marge).
- Noter sur une fiche les passages significatifs ; réserver une autre fiche pour vos commentaires.
- Repérer et vérifier la compréhension des mots clés (terminologie comptable/financière).
- Rédiger un résumé avec vos propres mots en faisant le lien avec votre sujet de recherche.

LES 6 COMPOSANTES DE LA FICHE DE LECTURE

Une fiche de lecture académique conforme aux exigences universitaires comprend six parties distinctes et complémentaires. Leur articulation garantit la complétude de l'analyse et la traçabilité des sources.

Structure de la fiche de lecture

| | |
|----------|---|
| 1 | Introduction — Présentation de l'ouvrage et de l'auteur |
| 2 | Synthèse de l'ouvrage — Idées principales et références |
| 3 | Commentaires personnels — Analyse critique argumentée |
| 4 | Objectifs opérationnels — Lien avec la pratique professionnelle |
| 5 | Lectures précédentes — Connexions avec d'autres travaux |
| 6 | Lectures suivantes — Perspectives et prolongements |

Source : établi par les auteurs

3.1 L'Introduction — Présentation de l'œuvre et de l'auteur

L'introduction est la carte d'identité de l'ouvrage. Elle doit permettre à tout lecteur de situer immédiatement le document sans avoir à le consulter.

Éléments obligatoires à mentionner :

Nom et prénom de l'auteur : Préciser son parcours, son institution d'appartenance et son domaine d'expertise.

Titre complet de l'ouvrage : Mentionner le sous titre s'il existe.

Maison d'édition et date de parution : Essentiel pour évaluer l'actualité des informations, notamment en droit fiscal et comptable.

Nombre de pages : Donne une indication sur la densité du contenu.

Courant de pensée / positionnement théorique : L'auteur est-il partisan des normes IFRS ? Adepte de la comptabilité de gestion ? Critique des marchés financiers ?

Site internet / références complémentaires : Pour permettre d'éventuelles recherches ultérieures.



Modèle d'introduction — Fiche de lecture SFC

Auteur : Bernard Colasse, Professeur émérite à l'Université Paris Dauphine.

Ouvrage : "Introduction à la comptabilité" — 12ème édition, Economica, 2018, 340 pages.

Courant : Approche analytique et normative de la comptabilité financière française.

Site : www.economica.fr | Autres ouvrages : Encyclopédie de comptabilité (2009).

3.2 La Synthèse de l'ouvrage

La synthèse constitue le cœur de la fiche de lecture. Elle présente les idées principales, la démarche argumentative de l'auteur et les concepts essentiels développés.

Principes de rédaction de la synthèse :

- Privilégier les phrases courtes et les termes précis et appropriés.
- Structurer la synthèse selon l'organisation de l'ouvrage (par chapitres ou par thèmes).
- Appuyer la réflexion par des références et citations extraites du texte (avec numéros de pages).
- Paginer toutes les références pour faciliter leur réutilisation ultérieure (mémoire, exposé, rapport).
- Sélectionner les extraits selon leur impact sur le sens général de l'analyse.
- Ne pas reproduire l'ouvrage : synthétiser, c'est hiérarchiser l'information.

3.3 Les Commentaires personnels

Cette partie distingue une fiche de lecture universitaire d'un simple résumé. Elle exige une prise de recul critique, un positionnement argumenté et une réflexion personnelle.

Questions guides pour structurer vos commentaires :

- Ce livre m'a-t-il plu ? Pourquoi ? (style, clarté, richesse des exemples)

- La lecture a-t-elle été facile ou difficile ? Pour quelles raisons ?
- Quels apports concrets ce livre m'a-t-il procurés (conceptuels, pratiques, méthodologiques) ?
- Quels liens puis-je établir avec d'autres lectures ou cours du programme SFC ?
- Suis-je en accord ou en désaccord avec les thèses de l'auteur ? Pourquoi ?
- Quelle est la qualité de la présentation (format, illustrations, bibliographie) ?

Les commentaires personnels préparent l'étudiant à l'argumentation orale lors d'exposés, de soutenances ou de débats académiques. Ils doivent s'appuyer sur des arguments pertinents et non sur des impressions subjectives non étayées.

3.4 Les Objectifs opérationnels

Cette composante ancre la lecture dans la pratique professionnelle. Elle consiste à identifier comment les connaissances acquises peuvent être intégrées dans l'exercice futur du métier.

Exemples d'objectifs opérationnels en SFC :

- Appliquer la méthode des coûts complets présentée dans l'ouvrage à l'analyse d'une entreprise industrielle.
- Utiliser les outils d'analyse financière décrits pour commenter les états financiers d'une PME.
- Maîtriser les retraitements IFRS présentés afin de préparer une consolidation des comptes.
- Intégrer la démarche d'audit décrite dans un stage ou un travail de fin d'études.

3.5 La Liste des lectures précédentes

Établir la liste des lectures déjà réalisées permet de créer des connexions entre les savoirs, de dégager des éléments communs ou contradictoires et d'enrichir la réflexion par la mise en perspective.

| Ouvrage lu précédemment | Thème commun | Point de convergence |
|-------------------------------------|------------------------------|----------------------|
| Comptabilité générale, Grandguillot | Normes comptables | PCG vs IFRS |
| Analyse financière, Vernimmen | Évaluation de la performance | Ratios de liquidité |

Source : établi par les auteurs

3.6 La Liste des lectures suivantes

La liste des lectures à venir permet d'organiser la progression intellectuelle, d'anticiper les connaissances nécessaires à l'approfondissement du sujet et de planifier le travail de recherche documentaire.

- Ouvrages cités par l'auteur dans sa bibliographie et jugés pertinents.

- Articles identifiés lors de la lecture en diagonale de revues spécialisées (Revue Française de Comptabilité, Revue de Gestion, etc.).
- Documents normatifs référencés (IAS/IFRS, Code de commerce, textes de l'OHADA).

MODÈLE VIERGE DE FICHE DE LECTURE

Le modèle ci dessous est à utiliser pour tout devoir de fiche de lecture en Licence 2 SFC. Reproduisez cette structure en respectant l'ordre des rubriques.

| |
|--|
| 1. INTRODUCTION |
| <p>Auteur : _____</p> <p>Titre : _____</p> <p>Éditeur : _____ Année : _____ Pages : _____</p> <p>Courant de pensée : _____</p> <p>Site / Références complémentaires : _____</p> |
| 2. SYNTHÈSE DE L'OUVRAGE |
| <p>Problématique traitée :</p> <p>_____</p> <p>Idées principales (par chapitre ou thème) :</p> <p>_____</p> <p>Citations clés (avec n° de page) :</p> <p>_____</p> |
| 3. COMMENTAIRES PERSONNELS |
| <p>Points forts : _____</p> <p>Points faibles / Limites : _____</p> <p>Mon appréciation générale : _____</p> <p>Liens avec d'autres cours ou lectures : _____</p> |
| 4. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS |
| <p>Ce que je vais intégrer dans ma pratique / mes études :</p> <p>_____</p> |
| 5. LECTURES PRÉCÉDENTES LIÉES |
| <p>Titre / Auteur : _____ Lien : _____</p> |
| 6. LECTURES SUIVANTES PRÉVUES |
| <p>Titre / Auteur : _____ Raison : _____</p> |

ÉVALUATION FORMATIVE

Répondez aux questions suivantes en vous basant sur le cours. Cette évaluation est individuelle et vise à vérifier votre compréhension des notions essentielles.

Partie A — Questions à Choix Multiples (QCM)

Entourez la ou les réponse(s) correcte(s).

1. Quelle est la définition correcte d'une fiche de lecture ?

- a) Un résumé intégral, mot pour mot, d'un ouvrage.
- b) Un compte rendu structuré résumant les idées principales, les thèses et une analyse critique.
- c) Une liste de citations extraites d'un livre.
- d) Un plan de lecture destiné à orienter la lecture d'un ouvrage.

2. Quelle technique de lecture est la plus adaptée à l'analyse approfondie d'un article scientifique ?

- a) La lecture sélective.
- b) La lecture en diagonale.
- c) La lecture active.
- d) La lecture rapide.

3. La fiche de lecture comprend combien de composantes distinctes ?

- a) 4
- b) 5
- c) 6
- d) 7

4. Dans quelle composante de la fiche note t on les ouvrages à lire ultérieurement ?

- a) La synthèse.
- b) Les commentaires personnels.
- c) Les lectures précédentes.
- d) Les lectures suivantes.

Partie B — Vrai ou Faux

Indiquez V (Vrai) ou F (Faux) en justifiant brièvement votre réponse.

| | | |
|----------|--|---|
| 1 | La fiche de lecture dispense toujours de lire l'ouvrage en entier. | V <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> |
| 2 | La lecture en diagonale s'applique principalement aux ouvrages volumineux. | V <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> |
| 3 | La composante « Commentaires personnels » nécessite des arguments pertinents et non de simples impressions. | V <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> |
| 4 | En Sciences Financières et Comptabilité, la fiche de lecture peut s'appliquer à des normes comptables comme les IFRS. | V <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> |

Partie C — Questions ouvertes

Question 1 — Expliquez en quoi la fiche de lecture constitue un outil indispensable dans le cadre d'un mémoire de fin d'études en Sciences Financières et Comptabilité.

Question 2 — Présentez les principales différences entre la lecture sélective et la lecture active.

Question 3 — Rédigez l'introduction d'une fiche de lecture pour un ouvrage de votre choix en respectant toutes les exigences de cette composante.

Citations et Références Bibliographiques dans la Recherche Scientifique

Introduction et Objectifs du Cours

Contexte et importance du cours

La recherche scientifique en sciences économiques et financières repose sur un processus rigoureux qui exige, entre autres, la maîtrise du référencement des sources. Qu'il s'agisse d'un mémoire, d'un rapport de stage, d'un article ou d'un simple exposé académique, la citation correcte des sources utilisées est une obligation éthique et méthodologique incontournable.

Dans le contexte algérien et international, les institutions d'enseignement supérieur évaluent la qualité d'un travail académique non seulement sur le fond de son contenu, mais aussi sur la rigueur formelle de sa présentation, notamment la cohérence et l'exactitude des références bibliographiques. Ce cours vise à doter les étudiants de L2 SFC des outils conceptuels et pratiques nécessaires pour satisfaire à ces exigences.

Objectifs spécifiques du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

Objectifs Cognitifs

- Définir et distinguer les concepts de citation, de référence bibliographique et de bibliographie
- Identifier les différents styles de citation en usage dans la recherche académique (APA, Harvard, MLA, IEEE)
- Expliquer les règles spécifiques à chaque style de citation
- Décrire le fonctionnement des principaux logiciels de gestion bibliographique (Zotero, EndNote)
- Identifier la classification JEL et son utilité dans la recherche en économie

Objectifs Procéduraux

- Citer correctement différents types de sources (ouvrages, articles, sites web, rapports) dans un texte académique
- Rédiger une liste de références bibliographiques conforme aux normes APA (style requis en SFC)
- Utiliser Zotero pour collecter, organiser et insérer des références dans un document Word
- Distinguer une source primaire d'une source secondaire et les citer de manière appropriée
- Vérifier et corriger une liste de références en identifiant les erreurs formelles

Objectifs Comportementaux

- Adopter une posture d'honnêteté intellectuelle et d'intégrité académique dans toute production écrite
- Développer le réflexe systématique de noter ses sources lors de toute activité de recherche documentaire
- S'inscrire dans la communication savante en intégrant les travaux des pairs de manière éthique et rigoureuse

Partie I – Introduction aux Citations et Bibliographies

1.1 Définitions fondamentales

1.1.1 La citation

Une citation est un passage tiré d'un document généralement utilisé pour illustrer ou appuyer ce qui est avancé dans un travail. La source doit absolument être indiquée en format abrégé avec la citation et en format complet dans la liste de références.

On distingue deux types de citations :

- La citation directe : elle reprend mot pour mot les propos de l'auteur, entre guillemets, en précisant toujours la page de référence. Elle est utilisée lorsqu'il y a une crainte de déformer la pensée de l'auteur.
- La citation indirecte (paraphrase) : elle consiste à reformuler les idées de l'auteur avec ses propres mots. Elle ne nécessite pas de guillemets mais exige tout de même la mention de la source.

1.1.2 La liste de références bibliographiques

La liste de références est un inventaire exhaustif et ordonné de toutes les sources effectivement citées dans le corps du texte. Elle figure obligatoirement à la fin du travail, avant les annexes. Chaque référence dans le texte doit correspondre à une entrée dans cette liste, et vice-versa.

1.1.3 La bibliographie

La bibliographie est un relevé des ouvrages pertinents à un sujet donné, sans impliquer nécessairement que tous ces ouvrages aient été consultés ou mentionnés dans le texte. Elle offre une vue d'ensemble des ressources disponibles sur le sujet traité et peut inclure des suggestions de lecture complémentaire. La bibliographie est facultative et peut figurer à la suite de la liste de références.

1.2 Pourquoi citer ? Enjeux éthiques et scientifiques

La pratique de la citation est fondamentale dans tout travail académique. Elle répond à trois impératifs essentiels :

1° Reconnaître les contributions des autres et faire preuve d'intégrité académique

Chaque idée empruntée à un auteur, qu'elle soit directement citée ou paraphrasée, doit être attribuée à son créateur. Citer vos sources démontre votre professionnalisme, appuie vos arguments sur des fondements solides et permet à vos lecteurs de retrouver et de vérifier vos sources. L'intégrité académique est une valeur fondatrice de la recherche scientifique.

2° S'impliquer dans la communication savante

En citant les travaux d'autres chercheurs, vous participez au dialogue scientifique. Vous démontrez que vous êtes au courant des travaux existants dans votre domaine d'études, ce qui légitime votre propre contribution intellectuelle.

3° Éviter le plagiat

Le plagiat consiste à utiliser les idées, propos ou œuvres d'autrui en les présentant comme étant les siens, sans citer la source. Il constitue une fraude académique grave pouvant entraîner des sanctions disciplinaires sévères, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

Partie II – Les Principaux Styles de Citation

Il existe plusieurs systèmes normalisés de citation, chacun étant associé à un domaine disciplinaire particulier. Les quatre styles les plus courants dans les contextes académiques sont présentés ci-dessous, avec une attention particulière portée au style APA, obligatoire en Sciences Financières et Comptabilité.

2.1 Tableau comparatif des styles de citation

| Style | Domaine d'usage | Type de citation | Format clé |
|--------------|--------------------------------------|------------------|---------------------|
| APA (7e éd.) | Sciences sociales, économie, gestion | Auteur-Date | (Nom, Année, p. xx) |
| Harvard | Sciences, sciences sociales | Auteur-Date | (Nom Année) |
| MLA (9e éd.) | Humanités, littérature, langues | Auteur-Page | (Nom xx) |
| IEEE | Sciences de l'ingénieur, technologie | Numéroté | [1], [2], ... |

Source : établi par les auteurs

2.2 Le style APA (*American Psychological Association*) – Style retenu en SFC

Le style APA, dans sa 7e édition (2020), est le style de présentation adopté dans le domaine des sciences économiques et de gestion. Il s'agit d'un système de type auteur-date.

2.2.1 Citations dans le texte (APA)

Les citations dans le texte indiquent au lecteur la source d'une idée ou d'une citation directe. Elles comprennent toujours le nom de famille de l'auteur et l'année de publication.

| Situation | Format APA |
|---|--|
| 1 auteur | (Dupont, 2021) ou Dupont (2021) |
| 2 auteurs | (Dupont & Martin, 2021) ou Dupont et Martin (2021) |
| 3 auteurs et plus | (Dupont et al., 2021) |
| Citation directe avec page | (Dupont, 2021, p. 45) |
| Organisation comme auteur (1re citation) | (Banque d'Algérie [BA], 2022) |
| Organisation comme auteur (2e citation+) | (BA, 2022) |
| Source secondaire | (Keynes, 1936, cité dans Samuelson, 1948) |
| Aucun auteur | (Titre abrégé, Année) |
| Aucune date | (Dupont, s.d.) |

Source : établi par les auteurs

2.2.2 Liste de références APA – Formats selon le type de document

La liste de références est classée par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur. Dès la 2e ligne d'une référence, un retrait marginal vers la droite (retrait suspendu) est utilisé.

Ouvrage (livre) :

Nom, I. (Année). Titre de l'ouvrage en italique (Xe éd.). Maison d'édition.

Exemple : Brealey, R. A., Myers, S. C., & Allen, F. (2020). Principles of corporate finance (13e éd.). McGraw-Hill.

Article de revue scientifique :

Nom, I. (Année). Titre de l'article. Titre de la revue en italique, Volume(Numéro), pages.
<https://doi.org/xxxxxx>

Exemple : Fama, E. F. (1970). Efficient capital markets: A review of theory and empirical work. The Journal of Finance, 25(2), 383-417. <https://doi.org/10.2307/2325486>

Chapitre de livre édité :

Nom, I. (Année). Titre du chapitre. Dans I. Éditeur (Éd.), Titre du livre en italique (pp. xx-xx). Maison d'édition.

Rapport ou document institutionnel :

Organisation. (Année). Titre du rapport en italique. URL

Exemple : Banque d'Algérie. (2023). Rapport annuel 2022. <https://www.bank-of-algeria.dz>

Thèse ou mémoire :

Nom, I. (Année). Titre de la thèse [Thèse de doctorat/Mémoire de master, Nom de l'université]. Dépôt institutionnel ou URL.

Site web :

Nom, I. (Année, jour mois). Titre de la page. Nom du site. URL

2.3 Le style Harvard

Le style Harvard est un système auteur-date très répandu dans les sciences et les sciences sociales. Contrairement au style APA, le nom de l'auteur n'est pas inversé dans la liste de références et l'initiale du prénom n'est pas toujours requise.

| | |
|-------------------------------|--|
| Caractéristique | Harvard |
| Citation dans le texte | (Nom Année) ou (Nom Année, p. x) |
| Format auteur (liste) | Nom Prénom (ou initiale) – NON inversé |
| Plusieurs auteurs | Utilisation de 'et al.' après le premier |
| Sources électroniques | URL et date d'accès requis |
| Référence clé | Voir Annexe A – Guide BU Harvard |

2.4 Le style MLA (*Modern Language Association*) – 9^e édition

Le style MLA est utilisé principalement dans les humanités et la littérature comparée. Son système de citation repose sur quatre questions fondamentales : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?

Dans le style MLA, la citation dans le texte est de type auteur-page : (Nom page) ou (Nom et Nom page) pour deux auteurs, ou (Nom et autres page) pour plus de deux auteurs.

La liste des ouvrages cités (Works Cited) est classée par ordre alphabétique. Le titre d'une source autonome (livre, revue) s'écrit en italique ; le titre d'une partie d'une source autonome (article, chapitre) s'écrit entre guillemets.

2.5 Le style IEEE

Le style IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers) est utilisé en sciences de l'ingénieur et en technologie. Il utilise un système de numérotation : les sources sont numérotées par ordre d'apparition dans le texte [1], [2], etc., et la liste de références suit cet ordre numérique.

Ce style n'est pas utilisé en Sciences Financières et Comptabilité, mais il est présenté ici à des fins de culture méthodologique générale.

Partie III – Logiciels de Gestion des Citations

La gestion manuelle des références bibliographiques, notamment pour les travaux longs (mémoires, thèses), est fastidieuse et source d'erreurs. Les logiciels de gestion bibliographique automatisent la collecte, l'organisation et l'insertion des références selon le style choisi.

3.1 Panorama des logiciels disponibles

| Catégorie | Logiciels |
|--------------------|---|
| Logiciels payants | EndNote (le plus utilisé en recherche), Reference Manager, Bibloscope |
| Logiciels gratuits | Zotero (recommandé), Mendeley, Bibus, BiblioExpress |

Source : établi par les auteurs

3.2 EndNote – Présentation et caractéristiques

EndNote est un logiciel commercial de gestion de références bibliographiques, développé par Clarivate Analytics. Il permet de créer une bibliothèque personnelle de références importées depuis des bases de données, des fichiers PDF ou saisies manuellement.

Avantages principaux :

- Robustesse : capable de gérer des bibliothèques volumineuses sans perte de performance
- Diversité : offre plus de 6 000 styles de citation prédéfinis
- Intégration : fonctionne de manière transparente avec Microsoft Word (module Cite While You Write)

Inconvénients principaux :

- Coût : logiciel payant, peu accessible aux étudiants à budget limité
- Courbe d'apprentissage : prise en main plus longue en raison de la richesse des fonctionnalités

3.3 Zotero – Logiciel recommandé (gratuit et open source)

Zotero est un logiciel gratuit et open source développé par le Roy Rosenzweig Center for History and New Media (Université George Mason). Il permet de collecter, organiser, citer et partager des sources de recherche.

Avantages principaux :

- Gratuité totale et open source
- Interface intuitive et facile à prendre en main
- Extension navigateur : capture automatique des références depuis les sites web, catalogues de bibliothèques, bases de données
- Intégration avec Microsoft Word et LibreOffice pour l'insertion automatique des citations

- Synchronisation cloud et travail collaboratif via les groupes Zotero

Inconvénients :

- Moins de styles prédéfinis qu'EndNote (bien que des milliers de styles soient disponibles sur zotero.org/styles)
- Peut présenter des limitations de performance avec des bibliothèques très volumineuses

Partie IV – Utilisation Pratique de Zotero

4.1 Installation et configuration de base

Zotero est disponible en téléchargement gratuit sur le site officiel www.zotero.org. L'installation comprend deux composants : l'application de bureau (Zotero Desktop) et l'extension pour navigateur (Zotero Connector).

1. Télécharger et installer Zotero Desktop depuis www.zotero.org
2. Installer le connecteur Zotero pour votre navigateur (Chrome, Firefox, Safari)
3. Créer un compte gratuit sur www.zotero.org pour la synchronisation
4. Configurer la langue et le style de citation par défaut (APA 7e éd. pour les étudiants SFC)

4.2 Collecte et organisation des références

Zotero permet de collecter des références de plusieurs manières :

- Via le connecteur navigateur : un clic sur l'icône Zotero dans le navigateur sauvegarde automatiquement la référence d'un article, d'un livre ou d'une page web
- Par importation d'un fichier PDF : Zotero extrait automatiquement les métadonnées (auteur, titre, DOI) du PDF
- Par saisie manuelle : en choisissant le type de document et en remplissant les champs
- Par identifiant : en entrant un ISBN (livre), DOI (article) ou PMID (article médical)

Les références peuvent être organisées en collections (dossiers) et sous-collections thématiques pour faciliter la navigation.

4.3 Insertion des citations dans Microsoft Word

Une fois Zotero installé, un onglet « Zotero » apparaît dans le ruban de Microsoft Word. Les étapes d'utilisation sont les suivantes :

5. Placer le curseur à l'endroit où insérer la citation dans le document
6. Cliquer sur « Ajouter/Éditer une citation » dans l'onglet Zotero
7. Rechercher et sélectionner la référence souhaitée dans la fenêtre de recherche
8. Valider : la citation apparaît automatiquement dans le style configuré

9. En fin de document, cliquer sur « Ajouter/Éditer la bibliographie » pour générer la liste de références
10. Utiliser « Zotero Refresh » pour mettre à jour les citations après ajout ou modification

4.4 Synchronisation et travail collaboratif

La synchronisation de la bibliothèque Zotero avec le serveur permet d'accéder à ses références depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. La fonction de groupe permet à plusieurs utilisateurs de partager et d'enrichir une bibliothèque commune, ce qui est particulièrement utile pour les projets de recherche en équipe.

Pour synchroniser : Zotero → Préférences → Synchronisation → entrer ses identifiants de compte.

Partie V – Classification JEL en Sciences Économiques

5.1 Présentation de la classification JEL

La classification JEL (Journal of Economic Literature) est un système de classification thématique développé par l'American Economic Association (AEA). Elle est utilisée par la plupart des revues scientifiques en économie pour organiser et indexer les articles de recherche.

Cette classification permet aux chercheurs de :

- Identifier rapidement les sujets traités dans un article ou un ouvrage
- Effectuer des recherches bibliographiques thématiques précises dans les bases de données économiques
- Positionner leur propre recherche dans le champ disciplinaire concerné

5.2 Structure de la classification JEL

La classification JEL est organisée en grands domaines identifiés par une lettre majuscule, puis subdivisés par des codes numériques :

| Code JEL | Domaine thématique |
|-----------------|--|
| A | Économie générale et enseignement |
| B | Histoire et méthodologie de la pensée économique |
| C | Méthodes mathématiques et quantitatives |
| D | Microéconomie |
| E | Macroéconomie et économie monétaire |
| F | Économie internationale |
| G | Économie financière (Finance) |
| H | Économie du secteur public |
| I | Santé, éducation et bien-être |
| J | Économie du travail et démographie |
| K | Droit et économie |
| M | Économie des entreprises ; marketing et comptabilité |
| O | Développement économique, innovation et croissance |

Source : établi par les auteurs

5.3 Application aux Sciences Financières et Comptabilité

Pour les étudiants en SFC, les codes JEL les plus pertinents se trouvent principalement dans les domaines G (Finance) et M (Comptabilité, gestion). Par exemple :

- G10 : Marchés financiers généraux
- G20 : Institutions financières et services
- G30 : Finance des entreprises et gouvernance
- M40 : Comptabilité et audit
- M41 : Comptabilité
- M42 : Audit

Lors de la soumission d'un article ou d'un mémoire, il est recommandé d'indiquer les codes JEL correspondants au contenu de votre travail, généralement après le résumé (abstract).

Évaluation Formative

Cette évaluation formative a pour but de vérifier la compréhension des notions abordées au cours et de développer les compétences pratiques en matière de citation et de référencement. Elle ne fait pas l'objet d'une notation officielle mais constitue un exercice préparatoire aux évaluations sommatives.

SECTION A – Questions à choix multiples (QCM)

Choisissez la bonne réponse parmi les options proposées.

1. Selon le style APA 7e édition, comment cite-t-on dans le texte un ouvrage de trois auteurs (Benali, Khalfi et Meziani, publié en 2022) ?

- a) (Benali, Khalfi et Meziani, 2022)
- b) (Benali et al., 2022)
- c) [Benali, Khalfi, Meziani, 2022]
- d) Benali & Khalfi & Meziani (2022)

2. Quelle est la différence principale entre une liste de références et une bibliographie ?

- a) La bibliographie ne contient que des livres ; la liste de références contient tous les types de sources
- b) La liste de références ne contient que les sources citées dans le texte ; la bibliographie peut inclure des sources consultées mais non citées
- c) Il n'y a aucune différence : les deux termes sont synonymes
- d) La bibliographie est obligatoire ; la liste de références est facultative

3. Dans le style MLA 9e édition, quelle information suit le nom de l'auteur dans une citation dans le texte ?

- a) L'année de publication
- b) Le titre de l'ouvrage
- c) Le numéro de page
- d) L'éditeur

4. Lequel des logiciels suivants est entièrement gratuit et open source ?

- a) EndNote

- b) Reference Manager
- c) Zotero
- d) Biblioscope

5. Quel code JEL correspond au domaine de la comptabilité et de l'audit ?

- a) G30
- b) M40
- c) E10
- d) H20

SECTION B – Exercice de mise en forme de références (APA)

Reformulez les informations suivantes sous forme de références bibliographiques correctes en style APA 7e édition.

Référence 1 : Un livre intitulé « Analyse financière et gestion des risques » écrit par Karim Belhadj et Farida Ouali, publié en 2021 chez les Presses Universitaires d'Alger.

Réponse attendue : Belhadj, K., & Ouali, F. (2021). Analyse financière et gestion des risques. Presses Universitaires d'Alger.

Référence 2 : Un article de Meriem Hadj publié en 2023 dans la Revue Algérienne d'Économie et de Gestion, volume 17, numéro 2, pages 45 à 67, avec le DOI 10.1234/raeg.2023.17.2.45, intitulé « Les déterminants de la structure financière des PME algériennes ».

Réponse attendue : Hadj, M. (2023). Les déterminants de la structure financière des PME algériennes. Revue Algérienne d'Économie et de Gestion, 17(2), 45-67.
<https://doi.org/10.1234/raeg.2023.17.2.45>

SECTION C – Identification et correction d'erreurs

La liste de références ci-dessous contient 4 erreurs. Identifiez-les et proposez les corrections.

1. Dupont, J. (2019). La comptabilité générale. Paris : Dunod.

→ Erreur : les deux-points « : » entre le lieu et l'éditeur sont un vestige APA 6e éd. En APA 7e éd., on supprime l'indication de la ville.

Correction : Dupont, J. (2019). La comptabilité générale. Dunod.

2. Martin, P., Rousseau, A., & Bernard, C. (2018). Finance d'entreprise. HEC Presses.

→ Référence correcte (aucune erreur).

3. Benali K. (2020). Audit et contrôle interne. Alger : Office des Publications Universitaires.

→ Erreur : absence de virgule après le nom et absence du point après l'initiale du prénom.

Correction : Benali, K. (2020). Audit et contrôle interne. Office des Publications Universitaires.

4. Keynes, J. (1936). The general theory of employment, interest and money. Macmillan.

→ Erreur : le titre du livre doit être en italique.

Correction : Keynes, J. M. (1936). The general theory of employment, interest and money. Macmillan.

SECTION D – Exercice pratique Zotero (TD)

Consigne : À partir des ressources en ligne accessibles depuis votre navigateur, réalisez les tâches suivantes en utilisant Zotero.

11. Ouvrez Zotero et créez une nouvelle collection intitulée « SFC – Méthodologie »
12. En utilisant le connecteur Zotero de votre navigateur, recherchez et sauvegardez 3 références : (a) un article de revue en économie financière, (b) un rapport de la Banque d'Algérie, (c) un ouvrage de comptabilité disponible en ligne
13. Configurez le style de citation sur « APA 7e édition »
14. Ouvrez Microsoft Word, créez un nouveau document et rédigez un paragraphe fictif utilisant les 3 références sauvegardées
15. Insérez les citations dans le texte via l'onglet Zotero de Word
16. Générez automatiquement la liste de références en fin de document
17. Comparez le résultat obtenu avec les règles APA vues en cours

Références Bibliographiques

- American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7e éd.).
- Bournemouth University. (2013). *BU guide to citation and referencing in the Harvard style*. Repéré à <http://www.bournemouth.ac.uk/library/how-to/citing-refs.html>
- Bouzida, Z., & Malek, N. (2024). *Citations et bibliographies dans la recherche scientifique* [Présentation PowerPoint]. Université de Tlemcen.
- Institut et Haute École de la Santé La Source. (2016). *Règles et normes pour les citations et les références : Manuel interne basé sur les normes APA, 6e édition*. Centre de documentation.
- Modern Language Association of America. (2021). *MLA handbook* (9e éd.). MLA.
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2010). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (4e éd.). SMG.
- Rokolj, T., Tanase, P.-C., & Hurtubise, J. (s.d.). *Didacticiel sur le style de citation MLA (9e éd.)*. Bibliothèque de l'Université d'Ottawa.
<https://ecampusontario.pressbooks.pub/tutorielmla/>
- The Roy Rosenzweig Center for History and New Media. (2024). *Zotero : Your personal research assistant*. <https://www.zotero.org>

Annexes

Les annexes ci-dessous constituent des ressources de référence intégrales et sont fournies sous forme de documents PDF joints au présent support de cours. Les étudiants sont vivement encouragés à les consulter pour approfondir chaque style de citation et y trouver des exemples pratiques pour tous les types de documents.

| Annexe | Description |
|-----------------|--|
| Annexe A | BU Guide to Citation and Referencing in the Harvard Style – Bournemouth University (2013). Guide complet du style Harvard couvrant les citations dans le texte, les références pour tous types de supports (imprimés, en ligne, audiovisuels), ainsi que les questions de plagiat et de droits d'auteur. |
| Annexe B | Règles et normes pour les citations et les références (Normes APA, 6e éd.) – Institut La Source (2016). Manuel francophone couvrant l'ensemble des règles APA : définitions, types de citations, classement des références, et formats détaillés pour tous types de documents (articles, livres, thèses, sites web, lois, images, etc.). |
| Annexe C | Didacticiel sur le style de citation MLA (9e éd.) – Bibliothèque de l'Université d'Ottawa. Guide interactif d'initiation au style MLA, couvrant les raisons de citer, les types de sources, la structure des références bibliographiques, les citations dans le texte, et des activités pratiques. |

Rédaction du Mémoire de Master selon la Structure IMRAD

Introduction

La rédaction d'un mémoire de master est l'exercice académique le plus exigeant du cursus universitaire. Elle constitue l'aboutissement de l'ensemble de la formation et témoigne de la capacité de l'étudiant à mener, seul, un travail de recherche rigoureux et structuré. Pourtant, de nombreux étudiants abordent cet exercice sans en maîtriser les règles formelles et méthodologiques.

Ce huitième cours de Méthodologie de la Recherche Scientifique est entièrement consacré à la structure et aux normes de rédaction d'un mémoire de master en Sciences Financières et Comptabilité. Il s'appuie sur deux modèles complémentaires : la structure classique et la structure IMRAD (Introduction, Methods, Results And Discussion), qui constitue aujourd'hui la norme dominante dans la recherche scientifique empirique.

Ce cours est la synthèse pratique de tous les cours précédents : il guide l'étudiant étape par étape dans la transformation de son travail de recherche en un document académique conforme aux normes universitaires algériennes et internationales.

Objectifs spécifiques du cours

- Distinguer la structure classique de la structure IMRAD et identifier les contextes d'usage de chacune.
- Décrire l'ensemble des composantes d'un mémoire de master (page de garde, pages liminaires, corps, parties finales).
- Maîtriser les exigences rédactionnelles de chaque section de la structure IMRAD (I, M, R, D).
- Appliquer les normes de mise en forme académiques : marges, interligne, hiérarchie des titres, pagination.
- Rédiger des références bibliographiques correctes selon le type de source (ouvrage, article, mémoire, webographie).
- Utiliser correctement les systèmes de citation (classique et américain) et les abréviations (Idem, Ibid, op.cit.).
- Identifier les erreurs courantes à éviter dans la rédaction d'un mémoire de niveau L2/Master.

I. Qu'est ce qu'un mémoire de master ?

I.1 Définition et exigences

Le mémoire de master est un travail scientifique individuel qui porte sur l'étude d'un phénomène économique à l'échelle micro ou macroéconomique. Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de consolider les connaissances académiques acquises tout au long de son parcours universitaire, en les mobilisant pour analyser un problème réel et délimité.

Contrairement à certains travaux de cours, le mémoire ne demande pas à l'étudiant de faire preuve d'innovation ou d'originalité absolue. Ce qui est exigé, c'est la rigueur scientifique — c'est à dire le strict respect de la méthodologie — car le mémoire est avant tout une initiation à la recherche scientifique.

I.2 Ce qui ne constitue pas un mémoire acceptable

Le Conseil Scientifique des universités algériennes a établi qu'un mémoire n'est pas recevable si l'étudiant se limite à l'un des travaux suivants :

- Un simple diagnostic ou une description d'un phénomène ou d'un questionnaire, sans analyse réelle et argumentée.

- Un assemblage de textes extraits de plusieurs références, sans contribution critique propre de l'étudiant.
- Une présentation descriptive d'une entité (entreprise, institution) sans problématique de recherche et sans analyse.

À retenir : La valeur d'un mémoire ne se mesure pas à son volume (nombre de pages) ni à l'équilibre artificiel entre ses parties. Ce qui compte, c'est la démarche : atteindre l'objectif de recherche par des étapes méthodologiquement correctes.

II. La structure classique du mémoire

II.1 Composition générale

La structure classique est la forme traditionnelle de présentation d'un mémoire universitaire. Elle s'organise autour de trois grands ensembles : l'introduction générale, le développement (parties et chapitres), et la conclusion générale. Chaque partie et chaque chapitre reproduit à son échelle la même logique : introduction, développement, conclusion.

| Élément structurel | Rôle et contenu |
|--|---|
| Introduction générale | Expose les motivations, la problématique, le cadre théorique et annonce le plan. Rédigée en dernier, même si placée en premier. |
| Développement (Parties) | Chaque partie traite un aspect du sujet. Structurée en chapitres eux mêmes subdivisés en sections. |
| Introduction de partie/chapitre | Met en perspective les questions à traiter dans la partie ou le chapitre. |
| Conclusion de partie/chapitre | Résume les éléments de réponse, les synthétise et prépare la transition vers la partie suivante. |
| Conclusion générale | Couronnement du travail : synthèse des résultats, positionnement théorique, recommandations et perspectives. |

Source : établi par les auteurs

II.2 Les méthodes de hiérarchisation du texte

La hiérarchie du texte ne doit pas dépasser quatre niveaux. Deux systèmes sont admis :

| Présentation classique | Présentation numérique (américaine) |
|------------------------|-------------------------------------|
| Partie I | I. |
| Chapitre I | I 1 |
| Section I | I 1 1 |
| § 1 / § 2 | I 1 1 1 / I 1 1 2 |
| Section II | I 1 2 |

Source : établi par les auteurs

Règle importante : quel que soit le système choisi (classique ou numérique), l'étudiant doit s'y tenir de façon cohérente tout au long du mémoire. Chaque encadreur peut adapter ces règles selon sa discipline.

II.3 Pages liminaires et éléments de fin de mémoire

Le mémoire comprend, avant et après le corps principal, un ensemble d'éléments normatifs :

| Ordre | Élément | Description et exigences |
|-------|---|---|
| 1 | Couverture extérieure | Carton épais avec toutes les informations institutionnelles, de formation, du chercheur, du sujet, du jury. Couleur blanche recommandée. |
| 2 | Page blanche | Feuille vierge après la couverture. |
| 3 | Couverture intérieure | Reproduction identique à la couverture extérieure. |
| 4 | Dédicace | Hommage concis à des proches. Maximum 1 page. Simplicité et sobriété recommandées. |
| 5 | Remerciements | Reconnaissance envers les personnes ayant contribué au travail. Commencer par l'encadreur. Maximum 1 page. Pas d'exagération. |
| 6 | Résumé + mots clés | Présentation synthétique des objectifs, de la méthodologie et des résultats. Max 300 mots. Rédigé en 2 langues minimum (arabe et français, voire anglais). 4 à 7 mots clés. |
| 7 | Table des matières | Liste des composantes du mémoire avec numéros de pages. Généralement 1 page. Peut être remplacée par un index détaillé. |
| 8 | Listes des tableaux/figures/abréviations | Optionnel selon le contenu. À inclure si le mémoire comporte des données statistiques ou des schémas. |
| 9 | Bibliographie | Inventaire de toutes les références utilisées, classées alphabétiquement par catégorie. |
| 10 | Annexes | Documents complémentaires non essentiels au texte mais utiles à la compréhension (questionnaires, données brutes...). |
| 11 | Index / Findex | Liste des chapitres, sections et sous sections avec numéros de pages correspondants. |
| 12 | Page blanche + couverture arrière | Feuille vierge et couverture extérieure inférieure (carton épais, sans écriture). |

Source : établi par les auteurs

III. La structure IMRAD

III.1 Origine et champs d'application

La structure IMRAD (Introduction, Methods, Results And Discussion) a été développée initialement dans le domaine des sciences médicales avant d'être adoptée par l'ensemble des disciplines scientifiques : sciences exactes, technologiques, biologiques, sociales, humaines et économiques.

Elle doit son succès à une propriété essentielle : quelle que soit la recherche, le lecteur sait immédiatement où trouver l'information qu'il cherche. Ce repérage instantané en fait la structure de référence pour toute recherche empirique, c'est à dire toute recherche qui s'appuie sur une étude de terrain, des données collectées et une analyse.

IMRAD = Introduction [I] + Methods & Materials [M] + Results [R] + And [A] + Discussion [D]

Note : certains auteurs écrivent IMRED (E au lieu de A), mais dans les deux cas la lettre centrale signifie simplement « et » (la conjonction de coordination).

L'un des avantages majeurs de la structure IMRAD est qu'elle valorise la contribution personnelle du chercheur. Contrairement à un plan qui reproduit des textes existants, l'IMRAD exige que la partie la plus importante du mémoire soit celle qui porte la marque propre du chercheur : ses données, ses résultats, son analyse.

III.2 Les quatre composantes de l'IMRAD

I — Introduction (chapitre introductif complet)

L'introduction dans la structure IMRAD est beaucoup plus développée que dans la structure classique. Elle constitue un chapitre à part entière qui réunit tous les éléments de cadrage de la recherche :

- L'origine du questionnement et le contexte général du sujet.
- La problématique centrale et les sous questions de recherche.
- Les hypothèses de travail à confirmer ou infirmer.
- Les objectifs de la recherche (ce que l'étudiant espère démontrer ou découvrir).
- Les motivations du choix du sujet.
- L'importance et la pertinence de la recherche.
- Les limites de l'étude (temporelles, géographiques, thématiques).
- La méthode et les outils utilisés (aperçu général).
- La structure du mémoire (annonce du plan).

M — Matériels et Méthode (Chapitre 1)

Cette partie regroupe trois sous composantes complémentaires :

| Sous composante | Contenu détaillé |
|--|--|
| M 1 : Matériel théorique | Développement des concepts clés et définition du cadre théorique de la recherche. C'est l'assise théorique qui légitime la démarche empirique. Le chercheur ne retient que ce qui est directement lié à son objet d'étude. |
| M 2 : Matériel empirique (corpus) | Ensemble des cas d'étude choisis, détails de l'enquête (nature et questions posées), description de l'échantillon de la population concernée, grille d'analyse élaborée à partir du cadre théorique. |
| M 3 : Méthode choisie | Description détaillée des étapes de la réflexion, en articulant la problématique, le cadre théorique et le corpus. Comment les données ont elles été collectées ? Avec quels outils ? Comment ont elles été traitées ? |

Source : établi par les auteurs

Cette partie doit être rédigée avec une précision suffisante pour qu'un autre chercheur puisse reproduire l'étude ou en vérifier les conclusions. On peut y recourir à des tableaux ou schémas explicatifs en cas de complexité.

R — Résultats (Chapitre 2, Section 1)

La section des résultats présente de manière objective et organisée l'ensemble des résultats obtenus après avoir soumis le corpus d'étude à la grille d'analyse. Les résultats sont énumérés un à un, de façon logique et séquentielle, en s'appuyant sur des tableaux, des graphiques et du texte.

- Les résultats sont présentés sans interprétation ni commentaire (cela relève de la section Discussion).
- Ils ne doivent pas être représentés deux fois : si un tableau suffit, un graphique est superflu et vice versa.
- Les données brutes ne sont pas présentées si elles peuvent être résumées en pourcentages ou en moyennes.

- Des résultats inattendus ou négatifs doivent être présentés honnêtement ; leur interprétation viendra en Discussion.
- **D — Discussion (Chapitre 2, Section 2)**

La discussion est l'étape la plus intellectuelle du mémoire. Elle consiste à donner du sens aux résultats en les interprétant, en les expliquant et en les mettant en dialogue avec la littérature scientifique existante.

- Ne pas répéter ce qui a été écrit dans la section Résultats.
- Interpréter les résultats à la lumière de ce qui est déjà connu dans la littérature.
- Répondre directement à la problématique et aux hypothèses posées en introduction.
- Comparer les résultats avec ceux des études antérieures (points de convergence et de divergence).
- Expliquer les résultats inattendus : erreur de mesure ? Hypothèse mal formulée ? Facteur non contrôlé ?
- Proposer des pistes de recherche futures découlant des limites de l'étude.
- On peut inclure des tableaux ou figures pour aider à la discussion, mais aucun nouveau résultat ne peut apparaître ici.

III.3 Le plan structurel complet selon l'IMRAD

Le plan intégral d'un mémoire rédigé selon la méthode IMRAD, tel qu'adopté dans les universités algériennes en sciences économiques et de gestion, se présente comme suit :

Couverture extérieure — Page blanche — Couverture intérieure

Dédicace — Remerciements — Résumé + mots clés

Table des matières — Listes (tableaux, figures, abréviations)

INTRODUCTION (chapitre introductif : problématique, hypothèses, objectifs, méthode, plan)

CHAPITRE 1 : LES ADIBLIATS THÉORIQUES ET EMPIRIQUES (M)

Section 1 : Adibliats théoriques (cadre conceptuel et théorique)

Section 2 : Adibliats empiriques (revue de la littérature appliquée)

CHAPITRE 2 : L'ÉTUDE DE TERRAIN (R & D)

Section 1 : Méthode et outils (M) + Résultats (R)

Section 2 : Discussion des résultats (D)

CONCLUSION (synthèse, confirmation/infirmerie des hypothèses, recommandations, perspectives)

Références bibliographiques — Annexes — Index / Findex

Page blanche — Couverture extérieure arrière

III.4 Tableau comparatif : Structure classique vs IMRAD

| Critère | Structure classique | Structure IMRAD |
|--|---|--|
| Organisation | Introduction + Développement (parties/chapitres) + Conclusion | I + M + R + D + Conclusion |
| Repérage du lecteur | Variable selon les mémoires | Standardisé et universel |
| Place de la contribution | Variable | Maximisée (R et D) |
| Lisibilité scientifique | Bonne | Très élevée |
| Discipline de prédilection | Sciences humaines, droit, lettres | Sciences empiriques, économie, gestion, médecine |
| Volume minimal recommandé (SFC) | 50 70 pages | 50 70 pages |
| Contribution personnelle minimale | 60 % | 60 % |

Source : établi par les auteurs

IV. La rédaction section par section**IV.1 La page de garde**

La page de garde est la première couverture du mémoire. Elle doit contenir obligatoirement les informations suivantes, de haut en bas :

- En tête : nom de la République, du Ministère, de l'Université, de la Faculté ou de l'Institut, et du Département.
- Le logo de l'université.
- La nature du mémoire (mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master).
- Le domaine, la filière et l'option (spécialité).
- L'intitulé du thème : entre 10 et 15 mots, précis et concis, incluant les mots clés essentiels.
- Le nom de l'étudiant (Présenté par) et le nom de l'encadreur (Encadré par).
- La date de soutenance et la composition du jury (Président, Encadreur, Examineurs).
- La promotion (année universitaire).

IV.2 Les pages liminaires

Les pages liminaires sont les pages qui précèdent la table des matières. Elles constituent le préambule formel du mémoire :

- Remerciements : adressés nominativement à toutes les personnes ayant contribué au travail. L'encadreur est remercié en premier. Maximum 1 page. Éviter la flatterie excessive.
- Dédicace : hommage personnel et sobre à des proches ou amis. Maximum 1 page.
- Résumés et mots clés : en trois langues minimum (français, arabe, anglais). Entre 300 et 400 mots par résumé (environ 1 700 caractères espaces non compris). Suivis de 4 à 7 mots clés écrits à l'indéfini.

IV.3 L'introduction (I)

L'introduction est le dernier élément rédigé du mémoire, mais le premier présenté. Elle doit offrir au lecteur, en maximum 3 pages, une vision complète et claire de la recherche. Elle contient les éléments suivants :

| Composante | Description |
|-----------------------------------|---|
| a. Préambule | Introduction générale au sujet : contexte et aspect général du phénomène étudié. |
| b. Problématique | Question centrale de recherche, accompagnée des sous questions. Doit relier au moins deux variables. Inclure les causes, la nature et l'évolution historique du problème. |
| c. Hypothèses | Réponses provisoires aux questions de recherche. Formulées en hypothèse affirmative (H1 : il existe une relation) ou en hypothèse nulle (H0 : il n'existe pas de relation). |
| d. Motivations du choix | Raisons objectives ayant conduit l'étudiant à traiter ce sujet plutôt qu'un autre. |
| e. Objectifs et importance | Résultats attendus et valeur ajoutée de la recherche pour le domaine, l'institution étudiée ou la communauté scientifique. |
| f. Limites de l'étude | Délimitation temporelle, géographique et thématique. Permet au lecteur d'interpréter les résultats dans leur contexte. |
| g. Méthode et outils | Présentation de l'approche méthodologique et des instruments utilisés (enquête, questionnaire, entretiens, analyse documentaire). |
| h. Références de l'étude | Nature des sources mobilisées (nature et langues des références bibliographiques). |
| i. Difficultés rencontrées | Obstacles objectifs ayant marqué le déroulement de la recherche. |
| j. Plan du mémoire | Présentation synthétique de la structure du mémoire (chapitres et logique d'enchaînement). |

Source : établi par les auteurs

IV.4 La méthode et les outils (M) — Chapitre 1

Le Chapitre 1 couvre les adibliats théoriques et empiriques ainsi que la méthode. Il est organisé en deux sections :

Section 1 — Adibliats théoriques (Cadre théorique)

L'étudiant ne retient et n'analyse que les éléments théoriques directement liés à son sujet, présentés de manière condensée et ciblée. Cette section ne doit pas être un copier coller encyclopédique ; elle doit démontrer la maîtrise du chercheur et préparer le terrain pour la partie empirique.

Section 2 — Adibliats empiriques (Revue de littérature appliquée)

Cette section présente les études et recherches antérieures ayant traité le même sujet ou des sujets proches. La présentation doit se faire sous forme d'idées scientifiques chronologiques et résumées, mettant en évidence :

- Les points de convergence et de divergence entre les études.
- Les similitudes et différences concernant l'objectif, l'échantillon, la méthode de traitement et les conclusions.
- Une lecture critique (pas une description) des travaux existants.

Conseil : privilégier les articles et travaux scientifiques publiés dans des revues académiques (arbitrés ou à comité de lecture) plutôt que des ouvrages généraux.

IV.5 Les résultats (R) — Chapitre 2, Section 1

La section des résultats du Chapitre 2 présente les données collectées sur le terrain après traitement. Elle comporte deux volets : la méthode opérationnelle (comment la collecte a été réalisée concrètement) et les résultats (ce que cette collecte a produit).

Pour la méthode opérationnelle, l'étudiant doit préciser :

- La communauté étudiée et l'échantillon retenu, avec la méthode d'échantillonnage.
- Les variables identifiées et la manière dont elles ont été mesurées.
- Les outils de collecte utilisés (questionnaire, entretien...) et les outils statistiques d'analyse.
- Les logiciels mobilisés pour le traitement des données (Excel, SPSS, etc.).

IV.6 La discussion (D) — Chapitre 2, Section 2

La discussion est le lieu du dialogue entre les résultats obtenus et la problématique initiale. L'étudiant doit s'assurer d'avoir répondu aux trois questions fondamentales suivantes avant de rédiger cette section :

| | |
|---|--|
| ① | Les résultats obtenus sont-ils suffisants pour répondre aux hypothèses ? Si oui, comment les convertir en conclusions argumentées ? |
| ② | Les conclusions sont-elles cohérentes avec celles des études antérieures ? Si non, est-ce un problème de conception de l'étude, d'erreur dans les données, ou s'agit-il d'une interprétation alternative ? |
| ③ | Les conclusions constituent-elles une réponse satisfaisante au problème posé en introduction ? Si oui, quelles sont les prochaines étapes de recherche (autocritique et ouverture) ? |

Source : établi par les auteurs

IV.7 La conclusion

La conclusion est le couronnement du mémoire. Rédigée sur 2 à 4 pages dans un document autonome, elle doit impérativement contenir :

- Le rappel du problème principal posé en introduction.
- Un résumé condensé des principales conclusions issues des deux chapitres.
- La comparaison des conclusions obtenues avec celles des études antérieures (similitudes et différences).
- La confirmation ou l'infirmité explicite de chaque hypothèse de recherche.
- La mise en évidence de la contribution scientifique personnelle de l'étudiant.
- Les recommandations pratiques issues de la recherche.
- Les perspectives de recherches futures (ce que l'étudiant n'a pas pu traiter faute de temps ou de ressources).

IV.8 Les références bibliographiques

La bibliographie répertorie toutes les références consultées et utilisées dans le mémoire — qu'elles aient fait l'objet d'une citation directe ou qu'elles aient simplement inspiré la réflexion. Elle témoigne de la qualité et de la modernité des sources mobilisées.

Les références sont classées alphabétiquement par nom d'auteur (et non le prénom). Elles sont organisées par catégorie : 1° Références en langue nationale — 2° Références en langue étrangère — 3° Sitographie (webographie). Toutes les références citées dans le texte DOIVENT figurer en bibliographie. Des références peuvent figurer en bibliographie sans renvoi explicite dans le texte.

IV.9 Les annexes et le findex

Les annexes contiennent les documents importants mais difficiles à intégrer dans le corps du texte : questionnaires, données brutes, tableaux statistiques longs, textes législatifs, etc. Elles ne sont indispensables que si leur absence compromet la compréhension ou la vérification de la démarche.

Le findex (ou index détaillé) liste les chapitres, sections et sous sections avec leurs numéros de pages. Il peut remplacer ou compléter la table des matières.

V. Normes de présentation et mise en forme

V.1 Mise en page

| Paramètre | Norme recommandée |
|-------------------------------------|---|
| Marges | Minimum 2 cm de chaque côté ; 3 cm à gauche (reliure). Texte justifié (aligné à droite et à gauche). |
| Nombre de lignes par page | 33 à 35 lignes par page. |
| Interligne du texte principal | 1,5 (double interligne possible pour les grandes parties). |
| Interligne des notes de bas de page | Simple (1). |
| Langue de rédaction | Le texte doit être rédigé au passé (dans les deux structures, classique et IMRAD). |
| Police recommandée | Times New Roman 12 (cohérence obligatoire). |

Source : établi par les auteurs

V.2 Titres et hiérarchie

- L'intitulé du mémoire doit être repris sur la première page intérieure.
- Titres des grandes parties : page entière dédiée, en MAJUSCULES et soulignés.
- Titres des chapitres : MAJUSCULES, soulignés, en début de page.
- Titres des sections : majuscules, soulignés, alignés à gauche.
- La hiérarchie ne doit pas dépasser 4 niveaux.

V.3 Illustrations, tableaux et graphes

- Illustrations : numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition. Référencées avec une légende placée sous l'illustration.
- Tableaux : numérotés en chiffres romains (I, II, III...) selon l'ordre d'apparition. Légende placée au dessus du tableau.
- Graphes : même règle que les tableaux.
- Éviter de représenter la même information à la fois en tableau et en graphique : choisir le format le plus adapté à l'analyse.

V.4 Citations et références

Une citation est un extrait textuel d'une source. Elle doit impérativement être placée entre guillemets et référencée. Deux systèmes de référencement sont admis :

| Système | Présentation et exemple |
|--|---|
| Classique (note de bas de page ou de fin) | Numéro (ordre d'apparition), Prénom, NOM, Titre, Édition, Ville, Année, p. Exemple : (1) Pierre N'DA, Méthodologie et guide pratique du mémoire, L'Harmattan, Paris, 2007, p.88. |
| Américain (dans le texte, entre parenthèses) | Initiale du prénom, NOM, Année, page. Exemple : (P.N'DA, 2007, p.88). |

Source : établi par les auteurs

Abréviations latines à connaître :

- Idem, p. ... : même auteur, même ouvrage, page différente — utilisé pour la deuxième référence consécutive.
- Ibid, p. ... : même référence exacte (auteur + ouvrage) — utilisé à partir de la troisième référence consécutive.
- op.cit. : référence déjà citée mais non consécutive (on reprend auteur + année + op.cit. + page).

V.5 *Pagination*

- La numérotation commence dès la première page du mémoire.
- Les pages liminaires (y compris la table des matières) sont numérotées en chiffres romains minuscules (i, ii, iii...).
- Le reste du mémoire (introduction jusqu'aux annexes) est numéroté en chiffres arabes (1, 2, 3...).

V.6 *Bibliographie : normes par type de source*

La présentation bibliographique doit être cohérente tout au long du mémoire. Les normes suivantes sont conformes aux standards algériens et internationaux (AFNOR Z 44 005, ISO 7144, NF ISO 690 2) :

| Type de source | Format de présentation + Exemple |
|---|--|
| Ouvrage | NOM, Prénom, Année, Titre souligné, Édition, Ville, nombre de pages. Ex. : RAYMONT, André, 1985, <i>Grandes villes arabes à l'époque ottomane</i> , Sindbad, Paris, 289p. |
| Chapitre dans un ouvrage collectif | NOM, Prénom (auteur du chapitre), Année, « Titre du chapitre », pp. X Y, in NOM, Prénom (Dir), Titre de l'ouvrage, Édition, Ville, pages totales. Ex. : AÏCHE, Boussad, 2014, « Des cités indigènes aux cités de recasement en Algérie (1930 1950) », pp.97 112, in DJELIDI Charlotte (Dir), <i>Villes Maghrébines en situation coloniale</i> , KARTHALA, Tunis Paris, 295p. |
| Article dans une revue | NOM, Prénom, Année, « Titre de l'article », Nom de la revue souligné, Volume(Numéro), pp. X Y. Ex. : BEREZOWSKA AZZAG, Ewa, « Le plan n'est pas projet », pp.14 20, in <i>Vies de ville</i> , N°4, Décembre 2012. |
| Thèse ou mémoire | NOM, Prénom, Année, Titre, Thèse/Mémoire de [grade], Dirigée par [Nom Prénom encadreur], Soutenue le..., à [université]. Ex. : GERBER, Alex, 1993, <i>L'Algérie et Le Corbusier, les voyages de 1931</i> , Thèse de doctorat, dirigée par Pr. RAVILLARD, André, EPFL, Lausanne. |
| Congrès / Colloque | Titre de la manifestation, Nature (Colloque international / Séminaire...), Ville, Date. Ex. : <i>Réhabilitation et revalorisation du patrimoine bâti</i> , Colloque international, Skikda, 23 24 mai 2011. |
| Webographie | NOM, Prénom, Année, « Titre du document » [En ligne], Date de mise en ligne, Date de consultation, URL. Ex. : Dayoub, Bassam, 2012, « Nouvelles découvertes dans le Mīdān », BEO [En ligne], mis en ligne le 20/03/2013, consulté le 20/09/2020. URL : http://journals.openedition.org/beo/836 |

Source : établi par les auteurs

Conclusion

Ce huitième cours de Méthodologie de la Recherche Scientifique a fourni à l'étudiant de L2 SFC les outils pratiques nécessaires pour transformer son travail de recherche en un mémoire académique rigoureux et conforme aux normes universitaires.

Nous avons présenté les deux grandes structures de rédaction — classique et IMRAD — en montrant que cette dernière est la mieux adaptée aux recherches empiriques en sciences financières et comptables. Nous avons détaillé chaque section du mémoire, de la page de garde jusqu'aux annexes, en précisant les exigences de fond et de forme pour chacune.

Les normes de présentation — mise en page, hiérarchie des titres, illustration, citation, référencement bibliographique et pagination — ont été exposées avec des exemples concrets et des tableaux récapitulatifs prêts à l'emploi.

À retenir : Un bon mémoire ne se mesure pas à son volume ni à la beauté de sa mise en page. Il se mesure à la rigueur de sa démarche, à la pertinence de son questionnement, à la solidité de son analyse et à la clarté de ses conclusions.

La structure IMRAD est votre meilleure alliée : elle contraint à la rigueur, valorise votre contribution personnelle et facilite la lecture de votre travail par le jury.

Évaluation formative

Consigne : Répondez individuellement aux questions suivantes. Cette évaluation est formative (non notée) et vise à vérifier votre compréhension des normes de rédaction du mémoire IMRAD.

Partie A — Vrai / Faux

Indiquez si chaque affirmation est vraie (V) ou fausse (F).

| N° | Affirmation | V | F |
|----|--|--------------------------|--------------------------|
| 1 | L'introduction du mémoire est rédigée en premier, avant le développement. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | La structure IMRAD est adaptée à toutes les disciplines, y compris les sciences financières empiriques. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Dans la section Résultats (R), le chercheur peut proposer des interprétations et des explications de ses données. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Les pages liminaires d'un mémoire comprennent la dédicace, les remerciements et le résumé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | La bibliographie d'un mémoire répertorie uniquement les sources directement citées entre guillemets dans le texte. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | La section Discussion peut inclure de nouveaux résultats non mentionnés dans la section R. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | La pagination en chiffres romains s'applique aux pages liminaires, y compris la table des matières. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | L'acronyme IMRAD signifie : Introduction, Methods, Results And Discussion. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Partie B — Questions à Choix Multiple (QCM)

Pour chaque question, cochez la (ou les) bonne(s) réponse(s).

1. Parmi les éléments suivants, lequel NE figure PAS dans l'introduction d'un mémoire rédigé selon la structure IMRAD ?

- A. La présentation détaillée des résultats statistiques de l'enquête.
- B. La formulation des hypothèses de recherche.
- C. La description de la méthode et des outils utilisés.
- D. La délimitation des limites de l'étude.

2. Dans la structure IMRAD, quelle est la fonction principale de la section « M » (Matériels et Méthode) ?

- A. Présenter les conclusions de la recherche et les recommandations pratiques.
- B. Décrire le cadre théorique, le corpus empirique et la méthode adoptée, avec suffisamment de détails pour permettre la reproductibilité de l'étude.
- C. Analyser et interpréter les résultats en les confrontant aux hypothèses.
- D. Résumer les études antérieures sans contribution critique.

3. Selon les normes académiques présentées dans ce cours, comment présenter une référence à un ouvrage dans la bibliographie ?

- A. Prénom NOM, Titre, Année, Ville d'édition.
- B. NOM, Prénom, Année, Titre souligné, Édition, Ville, nombre de pages.
- C. Titre de l'ouvrage, NOM de l'auteur, Éditeur, Date.
- D. NOM, Prénom, Titre entre guillemets, URL si disponible.

4. Un étudiant cite la même référence trois fois de suite dans des notes de bas de page. Quelle abréviation latine utilise-t-il pour la troisième occurrence ?

- A. op.cit.
- B. Idem
- C. Ibid
- D. Et al.

5. Laquelle de ces affirmations décrit le mieux la différence entre « Résultats » et « Conclusions » dans un mémoire de recherche ?

- A. Les résultats et les conclusions sont synonymes et peuvent être utilisés de manière interchangeable.
- B. Les résultats sont les sorties brutes de l'analyse (données traitées) ; les conclusions sont le produit de l'interprétation et de la réflexion du chercheur sur ces résultats.
- C. Les résultats sont formulés par le chercheur ; les conclusions proviennent exclusivement des études antérieures.
- D. Les résultats sont toujours positifs ; les conclusions peuvent inclure des résultats négatifs.

6. Quelle est la taille d'un résumé (abstract) dans un mémoire de master en SFC, selon les normes présentées dans ce cours ?

- A. 100 à 150 mots maximum.
- B. 500 à 700 mots.
- C. 300 à 400 mots (environ 1 700 caractères espaces non compris).
- D. Illimitée, selon la complexité du sujet.

Partie C — Questions à réponse courte

Répondez de manière concise et structurée (4 à 6 lignes maximum par réponse).

1. Expliquez en vos propres mots pourquoi la structure IMRAD valorise davantage la contribution personnelle du chercheur que la structure classique. Donnez un exemple concret tiré du domaine des Sciences Financières et Comptabilité.
2. Vous rédigez un mémoire de master sur l'impact des nouvelles technologies de paiement sur la fidélisation des clients bancaires en Algérie. Présentez brièvement (a) la problématique, (b) une hypothèse principale, (c) les sections que comprendrait votre Chapitre 2 selon la structure IMRAD.
3. Un étudiant affirme que sa section Discussion est solide parce qu'elle contient de nouvelles données collectées après la soutenance du pré-projet. Est-ce correct ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les règles de la section D de l'IMRAD.

Références Bibliographiques

- American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). APA Publishing.
- Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net* (5e éd.). La Découverte.
- Booth, W. C., Colomb, G. G., & Williams, J. M. (2016). *The craft of research* (4th ed.). University of Chicago Press.
- Bryman, A., & Bell, E. (2015). *Business research methods* (4th ed.). Oxford University Press.
- Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5th ed.). SAGE Publications.
- Day, R. A., & Gastel, B. (2012). *How to write and publish a scientific paper* (7th ed.). Cambridge University Press.
- Eco, U. (2016). *Comment écrire sa thèse* (Nouvelle éd.). Flammarion.
- Gauthier, B. (1993). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (3e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Greutered, S. (1994). *Writing empirical research reports: A basic guide for students of the social and behavioral sciences*. Pyczak Publishing.
- Lipson, C. (2011). *Cite right: A quick guide to citation styles—MLA, APA, Chicago, the sciences, professions, and more* (2nd ed.). University of Chicago Press.
- Murray, R. (2017). *How to write a thesis* (4th ed.). Open University Press.
- N'Da, P. (2015). *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en lettres, arts, sciences humaines et sociales* (2e éd.). L'Harmattan.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod.
- Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2019). *Research methods for business students* (8th ed.). Pearson Education.
- Thiétart, R.-A. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.
- Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6th ed.). SAGE Publications.

Bibliographie

Bibliographie (style APA 7e édition)

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique*. Presses de l'Université du Québec.

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). APA Publishing.

Baraquin, N., Baudart, A., Dugué, J., Laffitte, J., Ribes, F., & Wilfert, J. (2007). « Problématiser ». Dans *Dictionnaire de philosophie* (3e éd.). Armand Colin.

Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net* (5e éd.). La Découverte.

BERA. (2018). *Ethical guidelines for educational research* (4th ed.). British Educational Research Association.

Booth, W. C., Colomb, G. G., & Williams, J. M. (2016). *The craft of research* (4th ed.). University of Chicago Press.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (2005). *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques* (5e éd.). Mouton. (Œuvre originale publiée en 1968)

Bouzida, Z., & Malek, N. (2024). *Citations et bibliographies dans la recherche scientifique* [Présentation PowerPoint]. Université de Tlemcen.

Bournemouth University. (2013). *BU guide to citation and referencing in the Harvard style*. <http://www.bournemouth.ac.uk/library/how-to/citing-refs.html>

Bryman, A., & Bell, E. (2015). *Business research methods* (4th ed.). Oxford University Press.

Comité d'éthique du CNRS (COMETS). (2017). *Avis n° 2017-34 sur les formes de plagiat dans la recherche scientifique*. CNRS.

Creswell, J. W. (2014). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (4th ed.). SAGE Publications.

Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5th ed.). SAGE Publications.

Day, R. A., & Gastel, B. (2012). *How to write and publish a scientific paper* (7th ed.). Cambridge University Press.

Durkheim, É. (2013). *Les règles de la méthode sociologique*. Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1895)

Eco, U. (2016). *Comment écrire sa thèse* (Nouvelle éd.). Flammarion.

Evrard, Y., Pras, B., & Roux, E. (2009). *Market : Études et recherches en marketing* (4e éd.). Dunod.

- Fishman, T. (2009). *“We know it when we see it” is not good enough: Toward a standard definition of plagiarism that transcends theft, fraud, and copyright*. International Center for Academic Integrity.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière Éducation.
- Gauthier, B. (1993). *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (3e éd.). Presses de l’Université du Québec.
- Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2012). *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion*. Pearson.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd.). Dalloz.
- Greutered, S. (1994). *Writing empirical research reports: A basic guide for students of the social and behavioral sciences*. Pycszak Publishing.
- Institut et Haute École de la Santé La Source. (2016). *Règles et normes pour les citations et les références : Manuel interne basé sur les normes APA (6e éd.)*. Centre de documentation.
- Israel, M., & Hay, I. (2006). *Research ethics for social scientists*. SAGE Publications.
- Kakai, H. (2008). *La recherche qualitative en sciences humaines et sociales* [Notes de cours].
- Kalika, M. (2008). *Le mémoire de master*. Dunod.
- Lipson, C. (2011). *Cite right: A quick guide to citation styles—MLA, APA, Chicago, the sciences, professions, and more* (2nd ed.). University of Chicago Press.
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2014). *Qualitative data analysis: A methods sourcebook* (3rd ed.). SAGE Publications.
- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (2016). *Arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et à la lutte contre le plagiat dans les établissements d’enseignement supérieur et de recherche scientifique*. MESRS.
- Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. (s.d.). *Charte d’éthique et de déontologie universitaires*. <https://www.mesrs.dz>
- Modern Language Association of America. (2021). *MLA handbook* (9th ed.). MLA.
- Murray, R. (2017). *How to write a thesis* (4th ed.). Open University Press.
- N’da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche*. EDUCI.
- N’Da, P. (2015). *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en lettres, arts, sciences humaines et sociales* (2e éd.). L’Harmattan.

- Parasuraman, A., Zeithaml, V. A., & Berry, L. L. (1988). SERVQUAL: A multiple-item scale for measuring consumer perceptions of service quality. *Journal of Retailing*, *64*(1), 12–40.
- Pecorari, D. (2013). *Teaching to avoid plagiarism: How to promote good source use*. Open University Press.
- Provost, M.-A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2010). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (4e éd.). SMG.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Dunod.
- Resnik, D. B. (2020). *The ethics of research with human subjects: Protecting people, advancing science, promoting trust*. Springer.
- Roig, M. (2015). *Avoiding plagiarism, self-plagiarism, and other questionable writing practices: A guide to ethical writing*. Office of Research Integrity.
- Rokolj, T., Tanase, P.-C., & Hurtubise, J. (s.d.). *Didacticiel sur le style de citation MLA* (9e éd.). Bibliothèque de l'Université d'Ottawa. <https://ecampusontario.pressbooks.pub/tutorielmla/>
- Saint-Charles, J., & Mongeau, P. (2005). L'étude des réseaux humains de communication. Dans J. Saint-Charles & P. Mongeau (Dir.), *Communication : Horizons de pratiques et de recherches* (pp. 73–99). Presses de l'Université du Québec.
- Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2019). *Research methods for business students* (8th ed.). Pearson Education.
- Taylor, S. J., & Bogdan, R. (1984). *Introduction to qualitative research methods*. Wiley.
- Thiétart, R.-A. (Dir.). (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.
- The Roy Rosenzweig Center for History and New Media. (2024). *Zotero: Your personal research assistant*. <https://www.zotero.org>
- Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6th ed.). SAGE Publications.